

RAPPORT ANNUEL 2024



Kerval
CENTRE ARMOR

Syndicat de valorisation des déchets



SOMMAIRE

I. Compétences et organisation des services

A. Compétences statutaires.....	8
B. Comité syndical et instances exécutives.....	9
C. Organisation des services.....	10
D. Synthèse du bilan social 2024.....	11

II. Les installations de traitement

III. Événements marquants 2024

A. La vie du syndicat.....	19
B. Techniques.....	22

IV. Sensibilisation / Prévention / Économie Circulaire

A. La Maison de la TERRE.....	26
B. Activités du service animation-sensibilisation.....	29

V. Logistique déchèterie et service transport

A. Activités du service transport.....	33
B. Bilan des rotations sous maîtrise Kerval.....	34

VI. Bilan Traitement 2024

A. Indicateurs de production des DMA de Kerval en comparaison du niveau national.....	36
B. Synoptique des déchets ménagers du territoire*.....	37
C. Synoptique par typologie de flux.....	38
D. En détails : L'unité Ti Valo, l'enfouissement et les clients extérieurs.....	42

VII. Le volet financier

A. Les tarifs par flux depuis 2020.....	46
B. Présentation du budget 2024.....	47
C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises.....	49
D. Produits des droits d'accès aux unités de traitement pour les clients extérieurs.....	49
E. Soutiens des Éco-organismes 2022 soldés en 2023.....	50
F. Subvention d'investissement.....	51
G. Subvention de fonctionnement.....	51
H. Montant global et détaillé des recettes au titre de la valorisation par type de flux.....	51

PRÉAMBULE

Pourquoi un rapport sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ?

D'après le code général des collectivités territoriales (articles D2224-1 et suivants), modifié récemment par le décret n°2015-1827, les collectivités en charge du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ont obligation de présenter un « rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ».

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Ce rapport est aussi un élément illustrant l'intégration de la politique « déchets » dans la politique « développement durable » de la collectivité. Il doit, ce faisant, lui permettre d'optimiser le fonctionnement et le coût du service de prévention et de gestion des déchets à travers le développement et le suivi d'indicateurs techniques et financiers.



Rémy MOULIN
Président de **Kerval Centre Armor**

ÉDITO

Au-delà de sa mission quotidienne de valorisation des déchets ménagers exercée par le syndicat, l'année 2024 représentait l'année de tous les dangers pour Kerval Centre Armor, avec 3 contrats d'exploitation qui arrivaient à terme et qui nécessitaient renouvellement :

- En premier lieu celui de Ti Valo dont l'échéance du contrat était attendue en juin,
- Le marché de l'Unité de Valorisation Energétique de Planguenoual au 31 décembre,
- Sans oublier le contrat relatif à l'exploitation du centre de tri Génériss, avec une date de fin, également arrêtée au 31 décembre.

Somme toute, des renouvellements de marchés cruciaux qui devaient permettre de garantir, durablement, la continuité de service en matière de traitement de nos déchets ménagers, et cela, avec une volonté affirmée d'indépendance de traitement du syndicat vis-à-vis de l'extérieur et une maîtrise des coûts de gestion.

Or, force a été de constater que les résultats attendus n'ont pas été au rendez-vous avec deux procédures de consultation qui ont été déclarées sans suite, en raison de problématiques d'urbanisme et de propositions financières jugées trop onéreuses.

Ainsi, l'année 2024 fut l'occasion, dans un timing contraint, de repenser notre schéma de traitement, autour de la pérennité de nos installations de traitement d'ordures ménagères et l'avenir de l'unité de tri et préparation de CSR (Combustibles Solides de Récupération), Ti Valo, alors même que la filière française de consommation des CSR reste embryonnaire.

Parallèlement, il est à noter le travail important réalisé par les équipes du syndicat sur la caractérisation précise de nos Ordures Ménagères Résiduelles. La dernière campagne de ce type datait de plus de 10 ans. Les informations obtenues permettront à nos collectivités adhérentes en charge de la collecte, de poursuivre leur travail sur la prévention et la réduction des déchets ménagers - chiffres à l'appui - et affiner leur communication à destination des habitants.

Une réduction des quantités d'OMR qui se confirme, avec cette année encore une baisse significative du gisement.

Retrouvez tous les informations mentionnées ici, de façon plus détaillée, dans le présent rapport. Bonne lecture.



Jean-Luc COUËLLAN
Vice-Président
en charge du bas de quai et
des éco-organismes



Yvon LE JAN
Vice-Président
en charge du traitement
et des voies innovantes



Dominique PRIGENT
Vice-Président
en charge des finances



Christian LE MAÎTRE
Vice-Président
en charge de la communication,
prévention et sensibilisation



Marcel SÉRANDOUR
Vice-Président
en charge des ressources
humaines



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE KERVAL CENTRE ARMOR





HISTORIQUE

Le 1^{er} Janvier 2014 a vu naître un nouvel acteur en terme de gestion des déchets ménagers : **KERVAL CENTRE ARMOR**.

2017 marque un nouveau pas dans la construction d'une coopération intercommunale renforcée, avec la fusion de plusieurs communautés de communes du périmètre Kerval faisant passer le nombre d'adhérents de 11 collectivités à 5.

Au 1^{er} janvier 2020, avec la disparition du SMITOM Launay-Lantic, Leff Armor Communauté devient membre de droit du syndicat.

OBJECTIFS

UNE VALORISATION MAXIMUM DES DÉCHETS

- Un projet collectif ambitieux qui s'appuie sur des principes de **bonne intelligence environnementale** (minimisation du recours à l'enfouissement, sensibilisation à la prévention des ressources).
- Des unités industrielles de traitement faisant appel aux **dernières technologies** de pointe en terme de tri.
- Une exigence politique plaçant **l'humain et le local au cœur de ses priorités**.
- L'objectif de demain est bien de faire en sorte que nos déchets ménagers permettent la création durable d'emplois et deviennent les futurs ressources du territoire (énergie, recyclage).

ACTIVITÉS

EXPLOITATION D'UNITÉS DE TRAITEMENT

- UVE Lamballe Armor : valorisation énergétique par l'incinération des flux d'OMr.
- UVO Lantic : valorisation organique avec la production de compost destiné à un retour au sol pour les OMr et les déchets verts.
- Centre de tri Générés - Ploufragan : valorisation matière via le recyclage des emballages ménagers.
- Centre de tri Ti Valo - Ploufragan : valorisation matière et énergie (Combustibles Solides de Récupération - CSR) de flux originellement orientés vers l'enfouissement.
- ISDND Lantic : enfouissement des déchets dits «ultimes».

LE TRANSPORT DES BENNES DE DÉCHÈTERIES

- Gestion de l'ensemble des mouvements de bennes vers les filières dédiées.

LA POLITIQUE DE SENSIBILISATION

- Promouvoir les bons réflexes pour éviter la production de déchets et encourager le geste de tri auprès des citoyens.
- Sensibiliser via nos 2 pôles :

Maison du TRI à Générés - Ploufragan
Tri, recyclage, consommation

Maison de la TERRE de Lantic
Prévention, déchets organiques



141 communes



320 000 habitants



220 000 tonnes de déchets collectés



24 déchèteries



I. Compétences et organisation des services

A. Compétences statutaires

Pour rappel, Kerval Centre Armor est une structure publique de coopération intercommunale de type syndicat mixte regroupant 5 collectivités (voir tableau ci-dessous).

Le Comité Syndical est l'organe décisionnel, il est composé de délégués élus par l'assemblée délibérante de chaque adhérent du Syndicat.

Kerval Centre Armor s'appuie également sur les services chargés de la gestion quotidienne du syndicat ainsi que son animation. (Voir organigramme des services)

1. Compétences

Le syndicat a pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés (tri, valorisation, compostage, incinération, transport, stockage, gestion du passif, et toutes autres filières et process techniques à même de répondre aux exigences du développement durable...).

Il assure en conséquence les études, les acquisitions foncières, la réalisation et la gestion des installations et des équipements nécessaires pour mener à bien ses missions.

2. Limites de compétences entre le syndicat et ses adhérents

Répartition des compétences à partir du 1^{er} janvier 2020

COLLECTE OMr et TRI SELECTIF	DÉCHÈTERIES		TRAITEMENT OMr et CS
	Haut de Quai	Bas de Quai	
Leff Armor Communauté	Kerval Centre Armor	Kerval Centre Armor	Kerval Centre Armor
Saint-Brieuc Armor Agglomération			
Lamballe Terre et Mer			
Loudéac Communauté Bretagne Centre			
Dinan Agglomération (secteur Matignon)			

La collecte en mélange, la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés, la réalisation et la gestion des déchèteries en «haut de quai» sont de la compétence des établissements publics, membres de Kerval Centre Armor.

En ce qui concerne le transport, il est compétent pour effectuer les transferts des déchets issus du territoire. En ce qui concerne les déchèteries :

> Les flux pris en charge dans le cadre d'une REP sont de la compétence des EPCI ;

Kerval Centre Armor prend en charge le transport des déchets chargés en caisson, type ampliroll ;

> Le syndicat prend également en charge le transport et le chargement des déchets reçus sur la plateforme faisant l'objet d'une prestation de traitement in situ réalisée par Kerval.

3. Activités au titre de la vocation fédératrice du syndicat et activités accessoires

A-Filières REP

Avec l'accord de ses membres, le syndicat peut agir pour le compte des EPCI l'ayant mandaté par convention spécifique, pour la négociation et la gestion des contrats avec les éco-organismes.

B-Assistance technique

Kerval Centre Armor, dans le cadre de sa mission de service public et de son expertise, pourra assurer des missions techniques et administratives ainsi que des prestations intellectuelles et de service, pour le compte de ses membres, conformément à la législation en vigueur.

C- Déchets hors périmètre de compétence ou géographique

Le syndicat pourra traiter des déchets compatibles avec les installations dans le respect de chaque arrêté préfectoral d'exploitation tels que :

- > les boues de STEP,
- > les déchets hospitaliers,
- > les algues vertes,
- > les déchets provenant des

services publics de nettoyage et de propreté, d'activités nécessaires pour garantir la salubrité publique,

> les DAE (Déchets d'Activité Economique) et assimilés...

Enfin, dans le respect des lois et règlements en vigueur, le syndicat pourra effectuer des prestations relevant de sa compétence pour le compte de tiers.



B. Comité syndical et instances exécutives



LE COMITÉ SYNDICAL

Kerval Centre Armor est administré par un Comité Syndical composé de 37 délégués-élus des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), membres du syndicat.

Chaque collectivité territoriale est représentée par un minimum de 2 délégués titulaires + 1 délégué/tranche de 10 000 habitants complémentaires. A cela s'ajoute, pour chaque EPCI, la désignation de suppléants à hauteur de 50% du nombre de titulaires. En cas d'empêchement d'un titulaire, ce dernier peut se faire représenter par l'un des délégués suppléant de sa collectivité d'origine.

Le Comité Syndical se réunit, sur convocation du Président, chaque fois qu'il est nécessaire et au moins 4 fois par an. Il règle par ses délibérations les affaires du syndicat, notamment :

- l'élection du Président et des autres membres du bureau
- le vote du budget et du compte administratif
- la conclusion des contrats et marchés
- la décision d'ester ou de défendre en justice

Le Comité Syndical peut déléguer une partie de ses attributions au Bureau et au Président.

LE BUREAU

Le Bureau permanent est composé de membres délégués du comité syndical. Il comprend :

- Le Président,
- Les 5 Vice-Présidents,
- 9 autres délégués.

Le Bureau gère les affaires courantes dans le cadre des délégations que lui attribue le comité syndical, et participe, sur l'initiative du Président, à la préparation des délibérations.

LE PRÉSIDENT

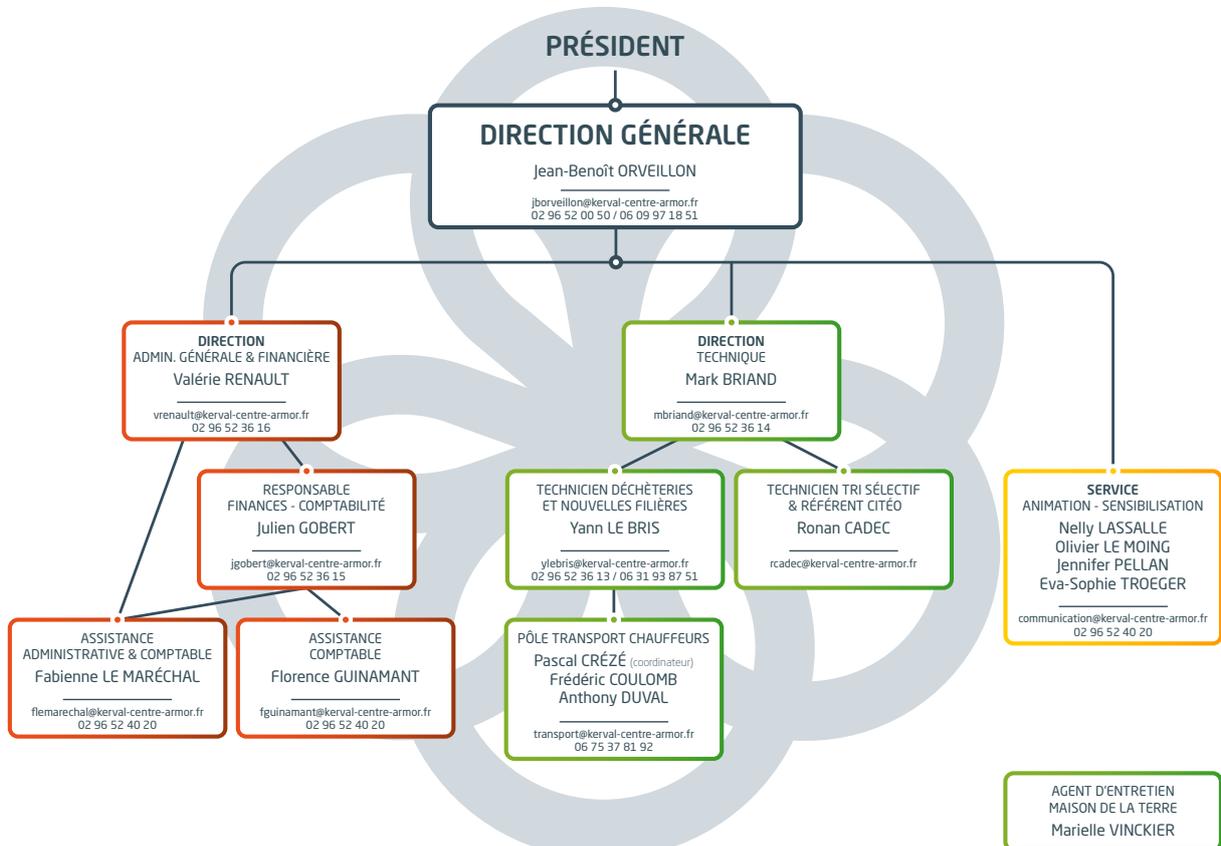
Le Président est en charge de l'exécutif au sein du syndicat mixte. Il prépare et exécute les délibérations du Comité Syndical et du Bureau. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat.

Il est seul chargé de l'administration mais il peut déléguer l'exercice d'une partie de ses fonctions aux Vice-Présidents.

Il est également le chef des services du syndicat.



C. Organisation des services





D. Synthèse du bilan social 2024

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Bilan Social au 31 décembre 2024. Elle a été réalisée via l'application *www.bs.donnees-sociales* des Centres de Gestion par extraction des données 2024 transmises en 2025 par la collectivité au Centre de Gestion des Côtes d'Armor.

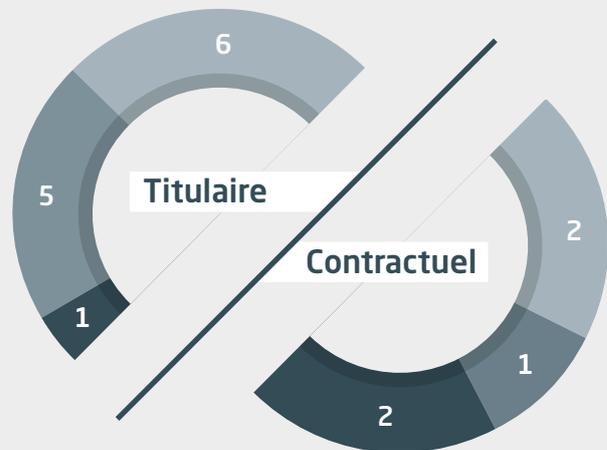
EFFECTIFS

- Fonctionnaires **12**
- Contractuels permanents **4**
- Contractuels non permanents **1**

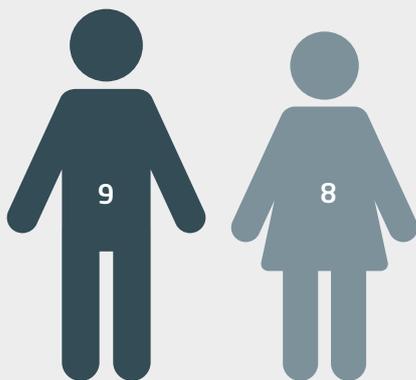


RÉPARTITION PAR SERVICE ET PAR STATUT

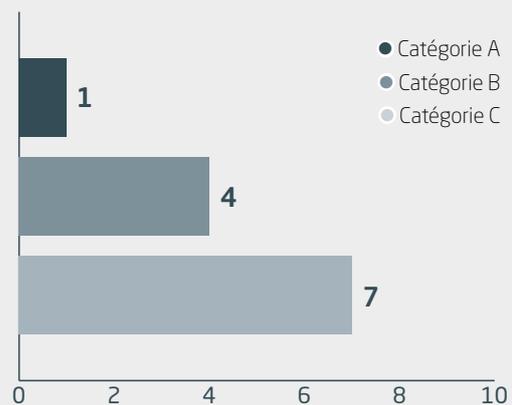
- Animation
- Administrative
- technique



RÉPARTITION DES AGENTS PAR GENRE



RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE



La totalité de la **synthèse du bilan social 2024** est à retrouver en annexe.



II. Les installations de traitement (propriété Kerval)



L'UNITÉ DE VALORISATION ORGANIQUE

HISTORIQUE

1980 Création de l'usine et du site d'enfouissement adjacent.

2004 Modernisation de l'UVO permettant de produire un compost répondant à la charte CERAFEL et à la norme NFU 44-051.

2007 Certification OHSAS 18 001

2009 Mise en conformité odeurs avec implantation de casiers ventilés pour la maturation du compost.

Création de box complémentaires pour le traitement des algues vertes de la baie de Saint-Brieuc.

2017 Aménagement de la tour d'affinage pour intégrer une zone de transfert des refus grossiers (> à 30mm) à destination de Ti Valo.

2024 Extension de 5 500m² de la plateforme déchets verts.



CHIFFRES CLÉS

6

EMPLOIS

UN COMPOST QUI RÉPOND À LA NORME

NFU 44 051

ET À LA CHARTE CERAFEL

ENVIRON **9 000t** DE COMPOST PRODUITS À VOCATION PRINCIPALEMENT AGRICOLE

FICHE D'IDENTITÉ

Exploitant :

PAPREC Énergies

Marché à échéance : 30/06/2028

Capacité nominale :

> 15 000 t OMr/an

> 15 000 t/an déchets verts

> 20 000 t/an algues vertes

Flux entrants :

> OMr / déchets verts / algues vertes

> Déchets des Activités Économiques

Flux sortants :

> Compost urbain (OMr+DV)

> Compost déchets verts



FOCUS SUR LE TRAITEMENT DES **ALGUES VERTES**

Flux réceptionnés :

Les algues vertes traitées sur le site de Launay-Lantic sont collectées sur l'estran par les collectivités touchées par le phénomène des marées vertes en baie de Saint-Brieuc.

Bien que constituées à 95% d'eau, l'opération de ramassage des algues fraîches provoque l'apport de sable dans le flux à traiter. Celui-ci peut aussi contenir des macro déchets marins et des galets.

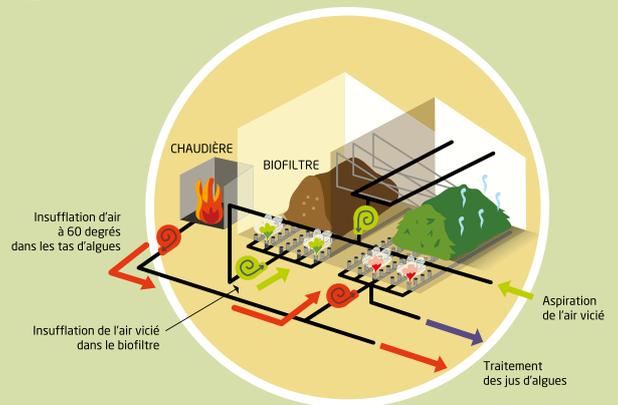


Procédé de traitement :

Les algues vertes sont mélangées dès leur réception à un structurant ligneux (branchages) issu du criblage des déchets végétaux à raison d'un volume d'algues pour un volume de structurant. Le mélange est rentré dans des box de séchage pour une durée de 2 semaines. Le produit est ventilé en permanence par de l'air chauffé à 60°C afin d'accélérer l'évaporation de l'eau des algues tout en garantissant le maintien du mélange en oxygénation permanente et éviter ainsi la formation d'H₂S.

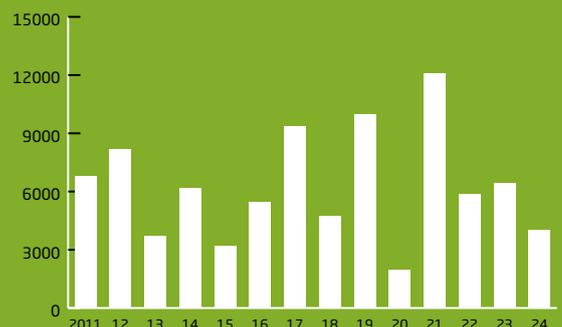
Après 2 semaines, le mélange est sorti des box et continue sa maturation sur plateforme. L'année suivante, le produit est criblé à 30 mm afin d'en extraire le structurant ligneux, les galets et les macro-déchets qui peuvent être collectés avec les algues. A noter que le structurant récupéré est réutilisé dans le process pour les apports suivants.

BOX DE SÉCHAGE



La matière sèche du produit finit (fraction inférieure à 30mm) est composée essentiellement de sable et de coquillages, d'une fraction fine du structurant et de la matière organique compostée des algues. Le produit est conservé en stabilisation sur le site pendant une durée d'un an afin de prévenir tout risque de présence d'hydrogène sulfuré (H₂S) lors de son utilisation finale.

Tonnages d'algues vertes réceptionnées sur l'UVO de Lantic





L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

HISTORIQUE

- 1992** Mise en route opérationnelle de l'usine
- 2002** Travaux au niveau de la filtration des fumées : augmentation de la surface filtrante de 30%.
- 2007/2012** L'UVE de Lamballe est réglementée par un nouvel Arrêté préfectoral en date du 18 janvier 2007 et par un arrêté préfectoral complémentaire du 23 décembre 2012
- 2013** Agrandissement des locaux sociaux
- 2014** Un préleveur en semi continu de dioxines et furanes est installé et mis en service
- 2018** L'UVE est certifiée ISO 50 001
- 2023** Mise en place d'un silencieux en sortie de cheminée. Mise aux normes BREFs.



CHIFFRES CLÉS

16
EMPLOIS

+ DE
1 500 000
EUROS DE REVENTE ÉLECTRIQUE

11 635 MWh
D'ÉLECTRICITÉ VENDU

FICHE D'IDENTITÉ

Exploitant :

Suez Environnement

Marché à échéance : 31/12/2024

Capacité nominale :

45 000 t/an

Flux entrants :

- > OMr
- > Déchets des Activités Économiques

Flux sortants :

- > Métaux ferreux
- > Mâchefers
- > Réfiom



Scannez le QR code
pour visionner la vidéo
du fonctionnement de Générés



LE CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION MATIÈRE **GÉNÉRÉS**

HISTORIQUE

- 2001** Ouverture de l'usine en octobre.
- 2007** Installation d'une machine de tri optique ternaire sur la ligne des plastiques-métaux.
- 2013** Refonte complète de l'ensemble du process, passerelles et cabines, qui permet pratiquement de doubler la capacité de tri du centre.
- 2015** Agrandissement des locaux sociaux + création d'une salle pédagogique dédiée.
Mise en place d'une plateforme extérieure de stockage.
- 2016** Agrandissement des bâtiments de réception et d'expédition. Ajout d'équipements complémentaires en perspective de l'extension généralisée des consignes de tri.
- 2023** Modernisation du process de tri : passage au flux développement (CITEO). Aménagement de la plateforme extérieure.



CHIFFRES CLÉS

60
EMPLOIS

11
SORTES DE
MATIÈRES 1^{ÈRES}
SECONDAIRES
EXTRAITES

23%
D'ERREURS
DE TRI
L'ENTRANT

+ DE **20Kt**
DE PRODUITS ENVOYÉS
VERS LES FILIÈRES
DE RECYCLAGE

FICHE D'IDENTITÉ

Exploitant :

Suez Environnement
Marché à échéance : 31/12/2024

Capacité nominale :

40 000 t/an

Flux entrants :

> Déchets issus de la collecte sélective

Flux sortants par famille :

- > Plastiques rigides et souples
- > Métaux ferreux et non ferreux
- > Papier-carton
- > Refus



Scannez le QR code pour visionner la vidéo sur la **génèse de Ti Valo**



L'UNITE DE TRI ET DE VALORISATION MATIÈRE & ÉNERGIE TI VALO

HISTORIQUE

2014 Attribution du marché public "conception, réalisation, exploitation" de l'unité des Châtelets à l'entreprise Guyot Environnement en juillet.

Démarrage du marché effectif au 1^{er} novembre.

2015/2017 Déconstruction du process de compostage précédent. Agrandissement des bâtiments d'exploitation et mise en place du nouveau process

2017 Juin : mise en service industrielle des 2 ateliers de tri.

Octobre : inauguration de la nouvelle unité dans le cadre du Recyclage en fête 1^{ère} édition.



CHIFFRES CLÉS

32
EMPLOIS

+ DE
20kt
DE CSR
PRODUITS
HORS BOIS B

70%
TAUX DE VALORISATION GLOBALE
DONT 40% DE CSR

FICHE D'IDENTITÉ

Exploitant :

Guyot Environnement
Marché à échéance : 31/12/2024

Capacité nominale :

65 000 t/an

Flux entrants :

- > Encombrants
- > Refus de tri et de compostage
- > Déchets des Activités Économiques

Flux sortants :

- > Plastiques, papier-carton, Métaux
- > Bois
- > Combustibles Solides de Récupération
- > Gravats/inertes
- > Refus



L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND)

HISTORIQUE

1980 Création du site d'enfouissement et de l'usine adjacente.

2000 Depuis cette date, les 5 derniers casiers sont conformes aux nouvelles règles d'étanchéité et de gestion des lixiviats.

2017 Entrée en exploitation du dernier casier disponible en octobre d'un volume de 43 000m³



CHIFFRES CLÉS

CASIER F

43 000
M³

AU 31/12/24

5 000 M³
RÉSIDUELS

DURÉE DE VIE AU
31/12/24

2 ANS

SELON VOLUME
ANNUEL ENFOUI

7 000t

CAPACITÉ ANNUELLE
RÉGLEMENTAIRE MAXIMUM

FICHE D'IDENTITÉ

Exploitant :

PAPREC Énergies

Marché à échéance : 30/06/2028

Capacité réglementaire maximum :

7000 t/an

Flux entrants :

Refus lourds et légers < 30 mm



ÉVÉNEMENTS MARQUANTS ET POLITIQUE DE SENSIBILISATION





III. Événements marquants 2024

A. La vie du syndicat

1. L'abandon du projet de Délégation de Service Public relatif à la modernisation de l'UVE de Planguenoual



Depuis 2021, le syndicat KERVAL travaille sur l'avenir de son site d'incinération de Planguenoual, au regard de la relative vétusté de l'installation (1992) et des nouvelles obligations réglementaires en matière de rejets atmosphériques (notamment en ce qui concerne les NOX). Cette réflexion a débouché, en novembre 2023, sur le lancement d'un marché de concession autour d'un projet de reconstruction de l'usine. Celui consiste, précisément, en la Mise en Service d'une nouvelle unité de valorisation énergétique à horizon 2028-2029, dit à haut PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur), permettant de prendre en charge, au-delà des ordures ménagères classiques, des déchets à plus hautes charges thermiques qui aujourd'hui sont orientés vers l'enfouissement. On pense ici au refus de tri des collectes sélectives, aux encombrants de déchèterie ou encore à des déchets des activités économiques locales.

Toutefois, très rapidement, en cours de procédure, le dossier s'est heurté à une problématique « loi littoral » extrêmement contraignante en matière de construction neuve. En effet, le site de l'usine actuelle où devait être implanté la nouvelle unité est installé sur Planguenoual,

commune côtière.

De façon synthétique, seul un projet de rénovation/reconstruction de l'équipement actuel était en mesure d'être en conformité avec la réglementation, avec, dans ce cas, une autorisation d'agrandissement de 50% de la surface bâimentaire actuelle. Or, cette hypothèse de travail était incompatible avec le projet dessiné dans le cadre du cahier des charges de la consultation, que ce soit en termes de taille/dimensionnement que de continuité de service public, dans la mesure où l'idée était de poursuivre l'exploitation de l'unité actuelle jusqu'à la mise en service de la nouvelle.

Ainsi, malgré plusieurs tentatives de résolution du problème et à l'appui de nouveaux éléments-clés relatifs à la planification régionale, les élus ont voté la déclaration sans suite du marché de DSP, lors du comité syndical en date du 11 décembre 2024.



2. L'avenir de Ti Valo et du CSR en question qui aboutit à la formalisation d'un marché d'exploitation de 4 ans englobant les sites de Générès et Ti Valo



L'année 2024 a également été l'occasion de se pencher sur le devenir du site de Ti Valo, l'unité de tri et de préparation des CSR (Combustibles Solides de Récupération). En effet, le contrat d'exploitation, démarré en 2014, avec l'opérateur Guyot Environnement arrivait à échéance en juin 2024.

A-L'avenir de Ti Valo et de la filière des CSR

En anticipation de cette fin de contrat, le syndicat avait lancé dès juillet 2023, un marché de concession de l'équipement Ti Valo pour une durée de 12 ans auquel trois opérateurs avaient répondu. Toutefois, à la lecture des offres réceptionnées, force était de constater que les propositions économiques formulées par les candidats n'étaient pas à la hauteur des résultats attendus par le syndicat, avec des prix de traitement globaux pour le tri des encombrants et des refus des collectes sélectives qui doubleraient par rapport aux coûts du marché précédent.

La principale raison à cette croissance significative des coûts étaient expliqués par les candidats par le fait qu'ils n'avaient aucune lisibilité sur la valorisation du CSR à court et moyen terme.

Lors du comité syndical du 7 février 2024, les élus ont donc décidé d'arrêter la procédure de consultation en cours et prendre le temps de la réflexion sur l'avenir de l'outil, au regard de l'évidente difficulté d'émergence de la filière CSR en France, contrairement à d'autres pays européens. L'option de la vente de Ti Valo à des opérateurs privés étaient notamment en discussion.

B-Vers la mise en place d'une exploitation commune entre Générès et Ti Valo

Après étude et échanges avec l'ensemble des collectivités membres, décision fut prise en mars 2024 d'adopter une stratégie de temporisation sur la cession de l'outil Ti Valo, afin de donner une dernière chance à l'outil de tri de trouver son modèle économique d'ici à 2030.

A cet effet et afin de limiter les impacts sociaux d'une réduction de son activité, l'option retenue a été celle de coupler les deux exploitations de Générès, notre centre de tri des collectes sélectives et celles de Ti Valo au sein d'un même contrat, devant prendre effet au 1er janvier 2025. Ce marché était formalisé autour d'une durée réduite, de 4 ans, avec possibilité de prolonger deux fois 1 an. Un marché d'une courte durée, en phase avec l'objectif de pouvoir reconsidérer la situation de Ti Valo à échéance 4 à 5 ans.

La consultation fut lancée officiellement le 23 avril 2024. Par délibération en date du 30 octobre 2024, le comité syndical prenait acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres de retenir l'offre Suez.



Un contrat axé sur l'évolution des moyens de lutte contre l'incendie

Les principaux enjeux de ce nouveau marché d'exploitation résident autour des points suivants :

Concernant l'exploitation du centre de tri Générís, en charge du tri des collectes sélectives, celle-ci est prévue dans un contexte de consolidation des tonnages entrants afin d'adapter au mieux le gisement captif avec les capacités du centre de tri. A ce titre, il convient de saluer l'évolution significative de notre partenariat avec le SMPRB – Syndicat Mixte de valorisation des déchets des Pays de la Rance et de la Baie –, qui, dans le cadre de notre coopération d'échanges, a décidé de nous confier durablement la gestion de plus de 14 000 t/an des collectes sélectives de leurs adhérents.

Grâce à ce renfort de tonnages entrants, le centre de tri traitera annuellement entre 36 000 et 38 000 t par an, correspondant à la capacité technique de l'outil. Indéniablement, cet accord est une belle opportunité économique pour les deux parties en permettant une optimisation des coûts de tri des collectes sélectives sur le long terme.

Au niveau de Ti Valo, ce nouveau marché acte un certain nombre de modifications substantielles des conditions d'exploitation. Afin de limiter les coûts de gestion, le contrat prévoit :

- Une réduction de la masse salariale avec une partie des agents redéployés sur Générís qui accroît, en parallèle, son activité,
- La fermeture de l'installation aux clients extérieurs auxquels Kerval ne peut pas proposer de tarifs compétitifs, sauf à facturer à perte,

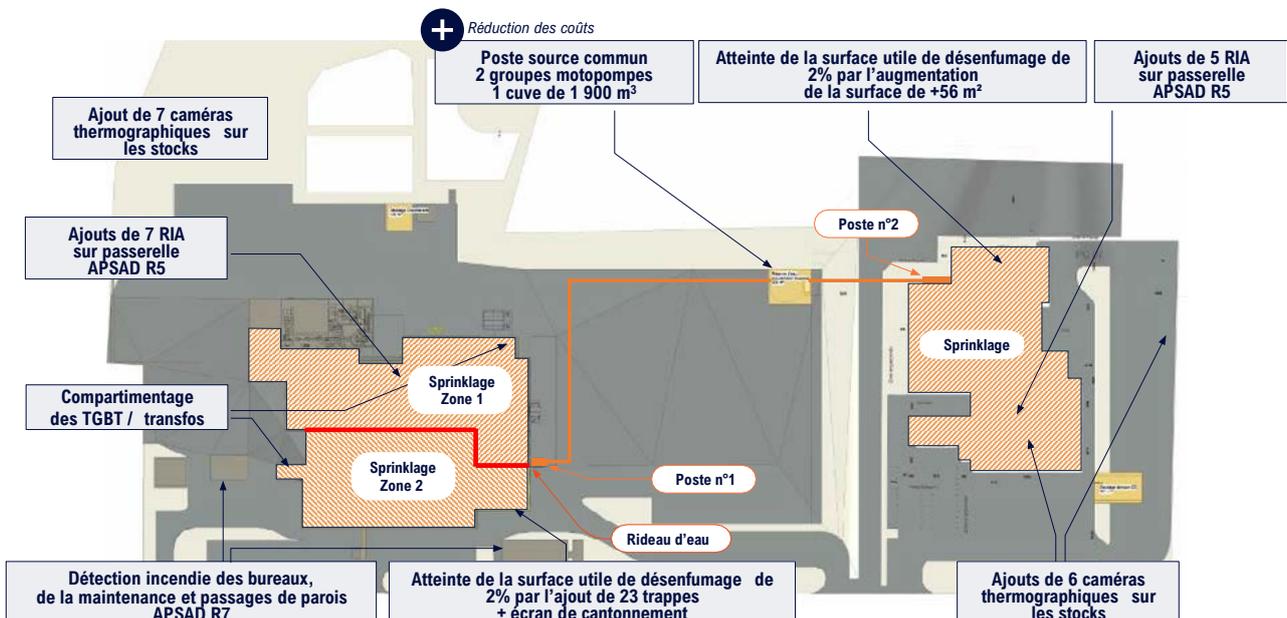
- La mise en place d'un surtri des refus de collecte sélective pour optimiser la captation des matériaux recyclables qui auraient échappés lors du passage sur les chaînes de Générís (estimé à 500 à 600 t qui pourraient ainsi être récupérés),
- Le retour au 100% enfouissement à Gueltas (56) pour les flux de refus CS post-surtri et les encombrants de déchèterie, faute d'exutoire pérenne pour le CSR dans le cadre du nouveau contrat d'exploitation.

Côté investissement, les deux premières années du contrat seront mises à profit pour améliorer nos moyens de « défense incendie » et, ainsi, répondre aux nouvelles exigences assurantielles en la matière. En effet, du fait de la sinistralité croissante liée aux incendies des centres de traitement de déchets, les assureurs imposent des équipements de lutte contre le feu plus conséquents.

Générís et Ti Valo disposaient, d'ores et déjà, de caméras de détection mais pas de moyens d'extinctions automatiques. Nous a donc été demandé d'améliorer la détection et surtout, installer un réseau d'eau en appui sur les charpentes, susceptibles de déverser automatiquement des déluges d'eau sur une zone où un départ de feu serait détecté.

Ces équipements seront installés sur Ti Valo en 2025 et sur Générís en 2026. Un investissement validé à hauteur de 6.5 millions d'euros. A défaut, les assureurs refusaient de couvrir le risque et d'assurer les installations.

Ci-dessous, le schéma des travaux prévus :



B. Techniques

1. Campagne de caractérisation des OMr 2024



A-Contexte

Depuis sa création en 2014, ni Kerval Centre Armor, ni ses EPCI membres n'ont lancé d'opération de caractérisation des Ordures Ménagères résiduelles sur leur territoire. En effet en 2013, dans le cadre de son Programme Local de Prévention, l'ex-SMETTRAL s'était appuyé sur une campagne de caractérisation menée par le Conseil Général des Côtes d'Armor en 2010 pour élaborer son état des lieux et planifier différentes actions de prévention.

Depuis la naissance du syndicat, les travaux de caractérisations se sont plutôt concentrés sur le volet « encombrants » de déchèteries mais pas sur la thématique Ordures Ménagères résiduelles. Les échéances et décisions stratégiques à venir en matière de prévention des déchets et d'amélioration des performances de collecte sélective nous poussent aujourd'hui à étudier la composition des OMr du territoire version 2024.

D'autant que, depuis 2010-2011, la gestion des OMr a fortement évolué sur le territoire de Kerval Centre Armor.

a- La fusion des structures de collecte

Au-delà des modes de collecte, les structures de collecte ont été fortement modifiées au cours des 10 dernières années. Si l'aire géographique de Kerval n'a pas évolué, la

structure des EPCI qui le compose a été modifiée. En 2010, 13 EPCI constituaient Kerval, aujourd'hui, après les fusions elles ne sont plus que 5.

b- Evolution des modes de collecte

La collecte de notre territoire a fortement évolué au cours des dernières années :

- Passage en porte à porte,
- Réduction des fréquences de collecte,
- Extension des consignes de tri,
- Effet « redevance incitative » sur une partie du territoire,
- Communication/opération autour de la valorisation des déchets fermentescibles (campagnes de sensibilisation, compostage collectif + individuel).

Ces 5 paramètres ont eu un effet significatif sur la production et la composition des OMr à l'échelle du territoire. Autant, sur le volet production, les bilans chiffrés de baisse des Ordures Ménagères Résiduelles sont mesurés et connus, autant l'évolution de leur composition n'a pas été observé.



B-Les deux campagnes de caractérisation

Décision a ainsi été prise, fin 2023, de lancer deux campagnes de caractérisations des OMr sur 2024 selon les périodes suivantes :

- Hiver : février et mars 2024
- Été : juillet et août 2024

Ainsi 99 échantillons ont été prélevés en totalisation des deux campagnes, sur la base des répartitions suivantes par collectivité :

	Hiver	Été	Global
Dinan Agglomération	8	8	16
Lamballe Terre et Mer	11	11	22
Leff Armor Communauté	6	6	12
Loudéac Communauté Bretagne Centre	6	6	12
Saint Brieuc Armor Agglomération	18	19	37
Total Général	49	50	99

Pour la réalisation des opérations de prélèvements, transport et de tris des échantillons, nous étions accompagnés par l'entreprise d'insertion RETRILOG, qui disposait déjà du savoir-faire en la matière, ayant déjà opéré des prestations similaires pour le compte d'autres syndicats de traitement.

a- Le modus operandi

1 VIDAGE DE LA BENNE AU SOL



3 PRÉLÈVEMENT DE 250 KG



2 HOMOGÉNÉISATION DU TAS



4 TRANSFERT VERS LE SITE DE LANTIC POUR CARACTÉRISATION





a- Les catégories caractérisées



PAPIERS



CARTONS EMBALLAGE



PEHD ET PP



PET BOUTEILLES
TRANSPARENTES



EMBALLAGES PLASTIQUES
FLUX DÉV. SOUPE



EMBALLAGES PLASTIQUES
FLUX DÉV. RIGIDE



EMBALLAGES NON FERREUX
BOISSONS & HORS BOISSONS



EMBALLAGES FERREUX
BOISSONS & HORS BOISSONS



EMBALLAGES VERRES



TEXTILES SANITAIRES
PAPIERS SOUILLES



TEXTILES SANITAIRES
COUCHES CULOTTES



FERMENTESCIBLES



RESTES ALIMENTAIRES
NON CONSOMMÉS



MÉTAUX DIVERS



PLASTIQUES DIVERS



TEXTILES



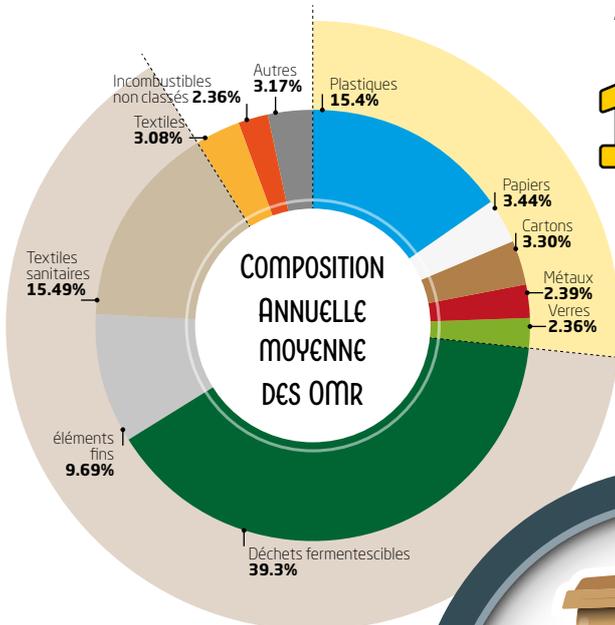
INCOMBUSTIBLES



COMBUSTIBLES DIVERS



a- Les résultats



Après analyse de ces grandes familles

19,5%

entre dans la collecte sélective

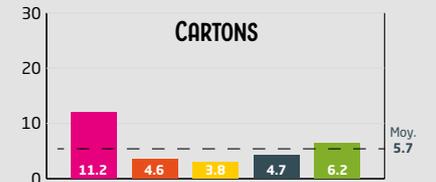
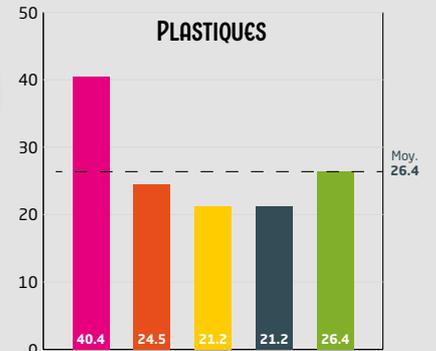
Après analyse de ces grandes familles

55,7%

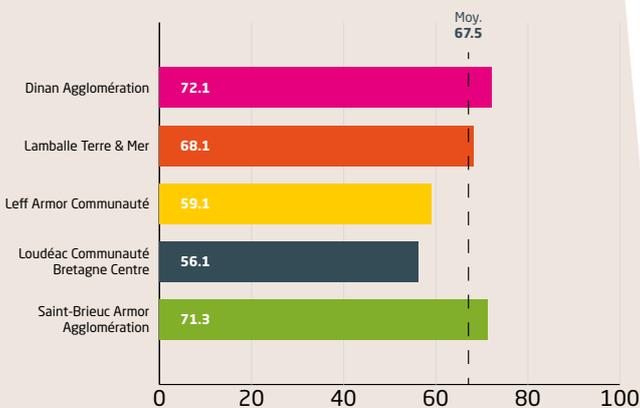
des déchets jetés sont compostables à domicile ou en point de compostage collectif.



COMPOSITION MOYENNE DES OMR EN KG/HAB/AN



QUANTITÉ DE FERMENTESCIBLES EN KG/HAB/AN



LÉGENDES

- Dinan Agglomération
- Lamballe Terre & Mer
- Leff Armor Communauté
- Loudéac Communauté Bretagne Centre
- Saint-Brieuc Amor Agglomération

Les résultats de cette étude sont très intéressants, surtout en comparaison de ceux qui dataient de 2010. En effet, on note une diminution significative des emballages/papier dans le flux OMr consécutifs aux changements suivants :

- Passage en porte-à-porte du tri sélectif,
- Réduction des fréquences de collecte d'OMr (1 fois/15 jours),
- Extension des consignes de tri à tous les emballages.

Cette baisse du poids des emballages/papier dans l'OMr a une 2nde conséquence, à savoir, une augmentation proportionnelle de l'organique dans le résiduel. Cette réduction de la part des fermentescibles dans la poubelle est l'enjeu de demain avec la mise en place d'une politique incitative à la gestion autonome de cette fraction par l'habitant : via le compostage individuel ou collectif.

La présentation complète des résultats de l'étude est consultable en annexe





IV. Sensibilisation / Prévention / Économie Circulaire

A. La Maison de la TERRE

En 2024, plus d'une centaine d'animations proposées dans le cadre de la mise à disposition du lieu, de partenariats ou par les équipes d'animation de Kerval ont été proposées à la Maison de la TERRE (hors animations scolaires). La création de rendez-vous, d'événements réguliers, la mise en place de partenariats combinés à la création de nouveaux supports de communication contribuent à développer la notoriété du lieu et son identification.

La multiplication du nombre de propositions pour toucher des publics variés et les efforts de communication ont permis de booster la fréquentation et ainsi accroître la sensibilisation des publics ; **+ 60% de fréquentation en 2024 par rapport à 2023** avec un nombre d'animations identiques.

EN 2024,

+ 60%

DE FRÉQUENTATION

+ de 100

ANIMATIONS PROPOSÉES

par 20

INTERVENANTS



1. Les nouveautés 2024

A-Nouveautés animations

- Les mercredis « découverte » + Partenariat collectivités pour les visites d'usine « après-midi découverte du compostage »,
- Les expos trimestrielles en partenariat avec la Maison de la Baie,
- La mise en place des ateliers « un autre regard sur le jardin » pour promouvoir la réduction des déchets au jardin et la préservation de la biodiversité.



Exposition « Le peuple des chênes »



Affiche « Après-midi découverte du compostage »

Post Facebook pour les ateliers « Un autre regard sur le jardin »



B-Nouveautés communication

- Diffusion dans les TUB pour promouvoir les visites d'usine,
- Création d'un nouveau format de dépliant à compter du dernier trimestre 2024 pour plus de lisibilité et de flexibilité en fonction du nombre d'animations,
- Diffusion des dépliant sur le territoire, à 7000 exemplaires par trimestre, ils sont également distribués aux scolaires qui viennent en visite d'usines Kerval,
- Envoi d'une newsletter mensuelle : x3 du nombre d'abonnés entre janvier 2024 et décembre 2024.



Communication sur le site internet de la Maison de la TERRE

2. Les événements 2024

Janvier

Broyage sapin de Noël et inauguration de l'espace distribution du compost/broyat

Après la collecte des sapins suivant les fêtes de Noël, opération de broyage des sapins autour d'une boisson chaude. Animation compostage et vente de composteurs sur place. A cette occasion, nous en avons profité pour inaugurer la plateforme de distribution de broyat de bois et de compost de déchets verts en libre service.

Février

Mercredi Découverte compostage

Visite mensuelle grand public de l'UVO Lantic en partenariat avec SBAA.

Un mercredi par mois, une visite grand public pour parler compostage avec une animation compostage et vente de composteurs. De Mai à Septembre, la visite est axée sur le traitement des algues vertes.

Mars

- **1^{er} atelier du cycle « un autre regard sur le jardin »** focus pelouse/tonte (voir « nouveauté »)



- **Spectacle « les Contes Buissonniers »**

Avril

- **2^{ème} appel à manifestation d'intérêt** pour animer le lieu.

Mai

- **1^{ère} édition du Troc Jardin**

Un temps d'échange entre passionnés, jardiniers débutants venus troquer ou découvrir des plantes.



Juin

- **Second atelier « un autre regard sur le jardin »** : herbes indésirables.
- **Murder party organisée par la Maison de la Baie.** Une centaine de participant étaient présents pour mener l'enquête.
- **Camp nature collège Saint-Charles** (Saint-Brieuc) à Lantic / FDC22 : visite de l'UVO avec Kerval, jeux dans la zone naturelle avec la FDC22 + camping au camping des étangs de Lantic et accrobranche. Tous les 5^{èmes} du collège.



Juillet

Animations « découverte de la zone humide » et « extraction du miel d'été » animées par FDC22.

Août

Entretien de la zone naturelle

fauche de la prairie humide et réalisation de bottes pour paillage.



Septembre

- **3^{ème} atelier « un autre regard sur le jardin »** : tailles de haie.
- **Ouverture de saison événement « la guinguette »** pour présenter les nouveaux partenaires lauréats de l'AMI, la Maison de la TERRE et sa programmation 2024-2025.



Octobre

Animations consacrées au sol avec visites de l'UVO en partenariat avec le festival « Baie des sciences », la FDC22 et Kerval.

Novembre

- **Festival Alimenterre** : Projection du film documentaire « bienveillance paysanne » en partenariat avec la FDC22.
- **SERD** : fresque des déchets et visites usine.
- **4^{ème} atelier « un autre regard sur le jardin »** : branches et feuilles mortes.

Décembre

atelier spécial Noël autour du miel :

atelier zéro déchet avec du miel de la Maison de la TERRE + fabrication de bougies en cire Kerval/FDC22.

QUELQUES TÉMOIGNAGES :

« Les informations sur le compostage étaient vraiment très intéressantes et la visite de l'usine nous permet de comprendre la réalité des problèmes de tri, de recyclage et de compostage. Monter sur le tas d'enfouissement, c'est mettre les pieds

dans la réalité. Bravo aux intervenants et merci de nous aider à nous améliorer »

« De superbes rencontres, un lieu très agréable où l'on prend plaisir à venir une pour une balade dans les bois ! »

« Belle découverte de cette Maison de la TERRE à l'occasion d'un stage. J'y retournerai avec grand plaisir pour participer à d'autres animations. En plus des qualités pros de l'intervenante, j'ai apprécié la salle, propre et fonctionnelle... »

3. La convention avec la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor :



Depuis 2014, la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, par le biais d'une convention avec Kerval, est gestionnaire de la zone naturelle jouxtant la maison de la TERRE. A ce titre, Ronan Pengam, chargé de mission, est mis à disposition pour réaliser le plan de gestion de l'espace naturel de 3,5 hectares, l'entretien du milieu, le suivi scientifique des espèces et l'animation nature auprès des écoles et du grand public. Pour prendre connaissance du travail réalisé, le rapport d'activité annuel 2023/2024 de la FDC22 sur le site de la Maison de la TERRE est consultable en annexe.



B. Activités du service animation-sensibilisation



Le KERVAL MARKET,
où comment sensibiliser à la prévention des déchets de façon concrète et ludique.

À l’instar des années précédentes, le service est fortement mobilisé sur sur le centre de tri Génériss, sur le volet accueil du public notamment scolaire, qui représente environ 30 % de leur temps de travail.

En 2024, 5 demi-journées par semaine en période scolaire étaient consacrées à la sensibilisation de classes de primaires (moyenne de 25 élèves) pour un potentiel d’accueil de 5 000 visiteurs par an, auquel se rajoute les visites adultes.

RÉPARTITION DE L’ACTIVITÉ DU SERVICE ANIMATION-SENSIBILISATION

Agents	Animations	Projets/ Activités/...	% ETP	Nature des Projets/activités/autres
Olivier Le Moing	30%	70%	100%	Infographie, supports pédagogiques et de communication.
Nelly Lassalle	40%	60%	80%	Gaspillage alimentaire, supports pédagogiques
Jennifer Pellan	40%	60%	80%	Référente Maison de la TERRE
Eva-Sophie Troeger	40%	60%	100%	Gestion des réservations, animation réseaux sociaux,

De janvier à juillet 2024, le service a été renforcé par la présence d’Arthur Le Page, en service civique. L’équipe a également intégré en novembre, Laure Daouben, alternante en formation BPJEPs, spécialité Education à l’Environnement vers un Développement Durable (EEDD), et ce jusque décembre 2025.



Visite de l’usine de compostage de Lantic avec une classe de CP.



1. Sensibilisation sur nos pôles en 2024

Les animateurs de Kerval Centre Armor ont accueillis sur les 2 sites de sensibilisation :

le centre de tri Générís de Ploufragan et l'Usine de Valorisation Organique de Lantic par le biais de la Maison de la TERRE

5 445

VISITEURS

Essentiellement des établissements scolaires de l'école primaire (CM1) aux études supérieures (BTS, licences, master), mais également d'autres types de public : citoyens, associations, entreprises, communes,...

Une sensibilisation complète de 2h30 à 5h sur les enjeux de la gestion des déchets. De la prévention au recyclage, les sujets sont traités de manière ludique et immersive en visitant nos installations. Cela représente pour cette année

228

VISITES

BILAN

Centre de tri Générís & Maison de la Terre (UVO)

UVO DE LANTIC

1 750

VISITEURS

64

VISITES



GÉNÉRÍS

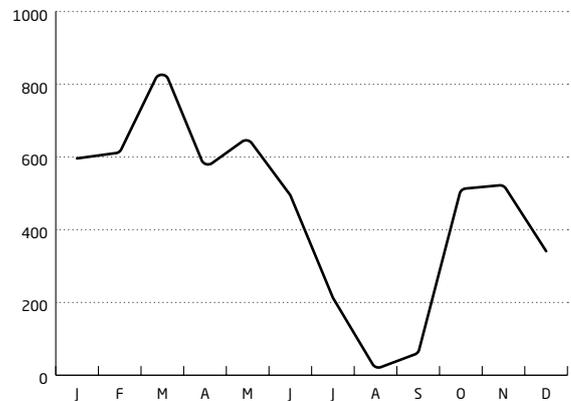
3 695

VISITEURS

164

VISITES

NOMBRE DE VISITEURS / MOIS - 2024

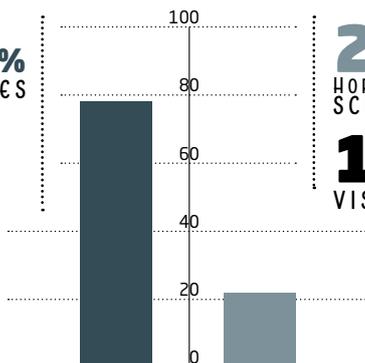


TYPES DE VISITE

78%
SCOLAIRES

4 223

ÉLÈVES & ACCOMPAGNEURS

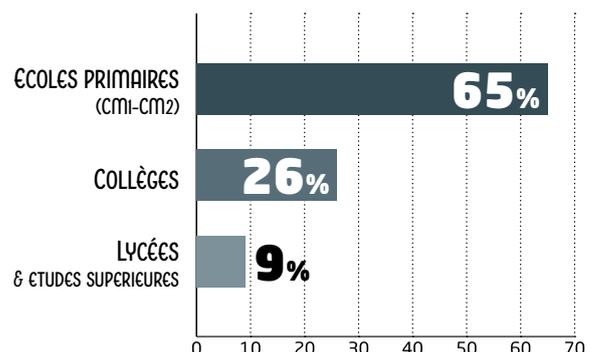


22%
HORS SCOLAIRES

1 212

VISITEURS

NIVEAUX SCOLAIRES



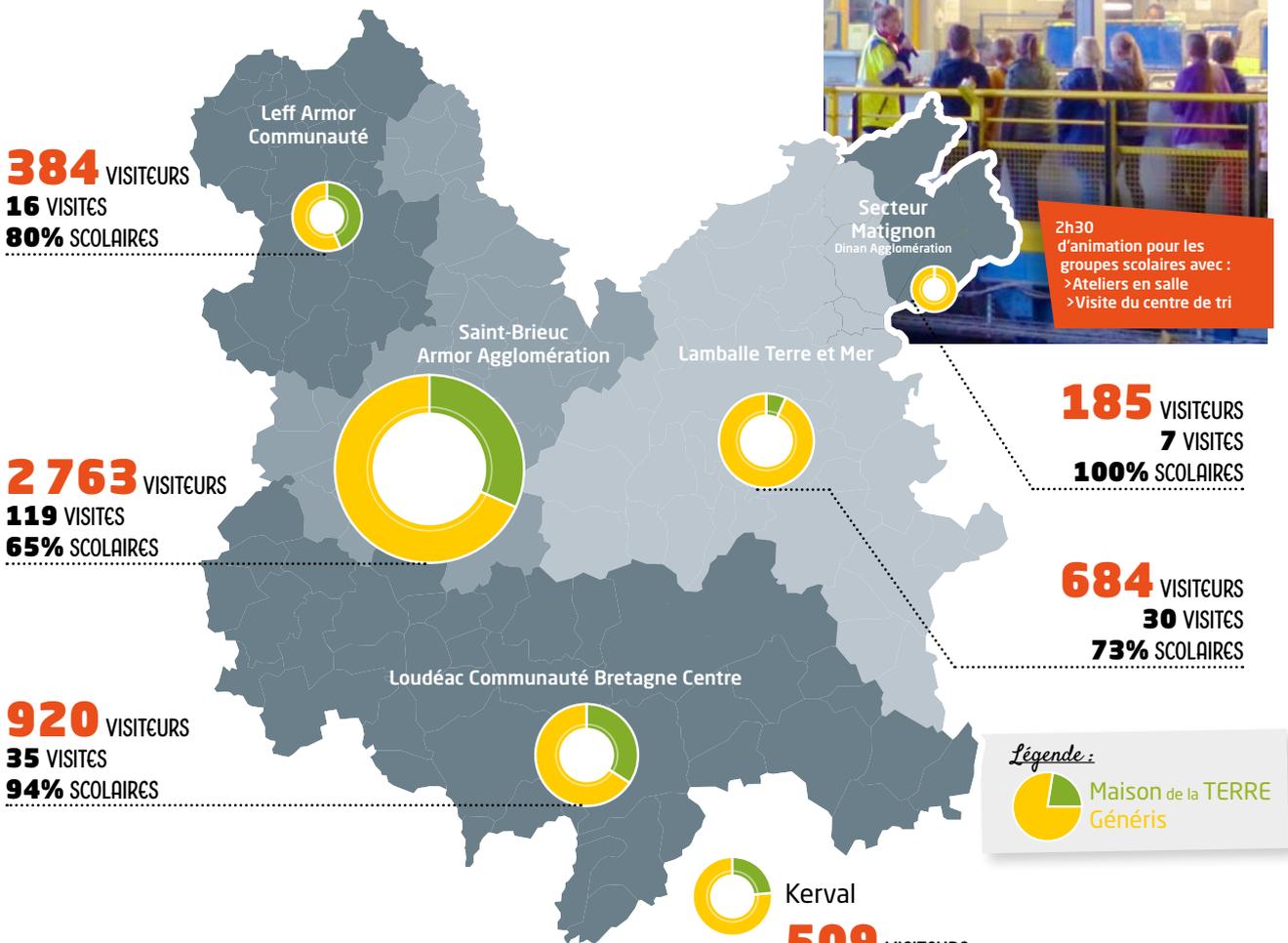


D'OÙ VIENNENT NOS VISITEURS

RÉPARTITION PAR EPCI



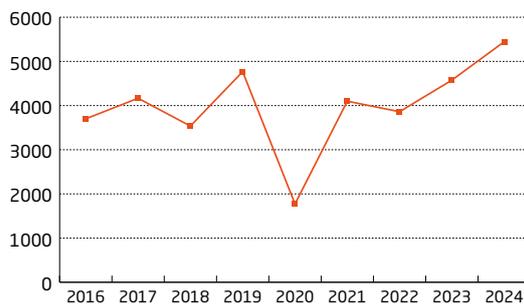
2h30
d'animation pour les
groupes scolaires avec :
> Ateliers en salle
> Visite du centre de tri



Légende :
 Maison de la TERRE Générés



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VISITEURS DEPUIS 2016...



Soit plus de
36 000
visiteurs depuis
l'ouverture du pôle de
sensibilisation Générés.



BILAN TECHNIQUE



V. Logistique déchèterie et service transport

A. Activités du service transport

Kerval dispose de la compétence Transport pour ce qui relève des opérations de transferts des déchets issus de son territoire.

En ce qui concerne les déchèteries, Kerval Centre Armor prend également en charge le transport des déchets vers les sites de traitement.

A ce titre, le syndicat gère directement l'enlèvement de ces bennes sur les territoires qui, historiquement, ne disposent pas d'un service intégré à la structure en charge de la collecte. Cela se fait via sa régie ou un contrat de prestation de service. En 2024 le titulaire du marché était l'entreprise Veolia.



ORGANISATION TERRITORIALE DE LA PRISE EN CHARGE DES ROTATIONS DE BENNES DE DÉCHÈTERIES



PÉRÉQUATION TRANSPORTS

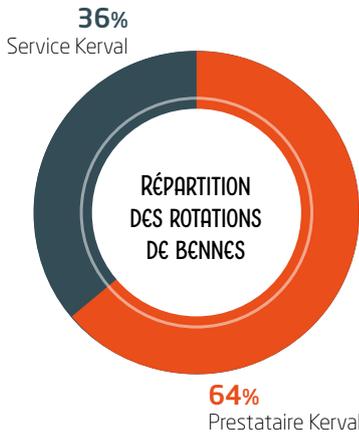
A noter que dès 2014, les statuts de Kerval Centre Armor prévoyaient une péréquation transport à l'échelle du territoire de Kerval afin de mettre un système solidaire de remboursement des surcoûts de transport supportés par les EPCI de collecte qui sont éloignés des sites de traitement. Ce mécanisme est opérationnel depuis 2017.

- Pôle transport Kerval
- Kerval via un contrat de prestation de service (Veolia)
- EPCI par le biais de son service collecte-transport

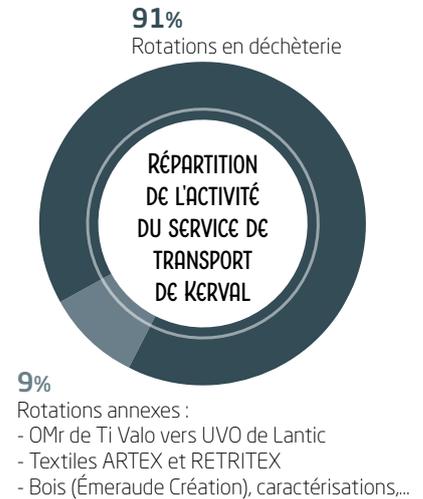


B. Bilan des rotations sous maîtrise Kerval

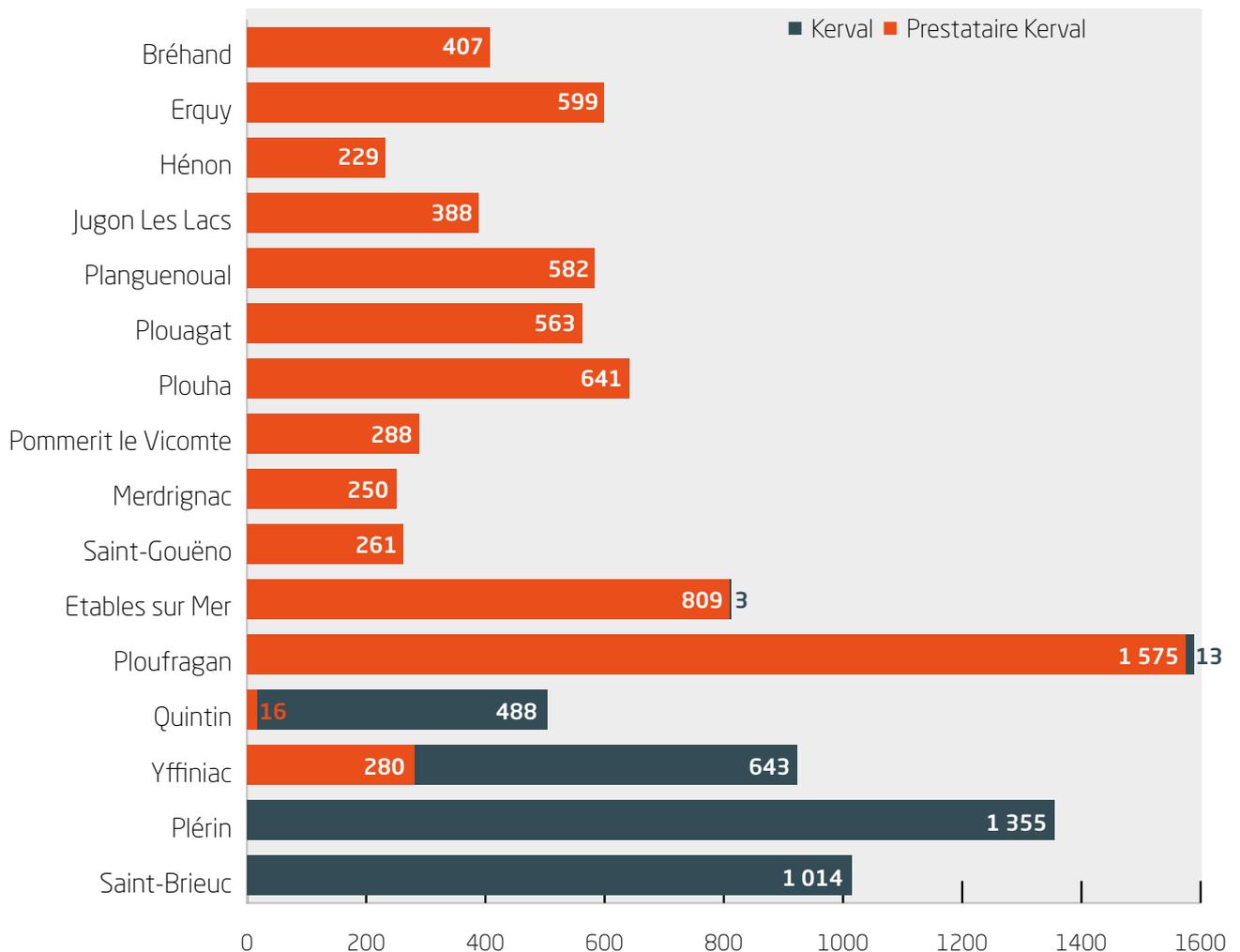
> TARIF 2024 DE LA ROTATION : 126€



10 772 rotations en 2024



RÉPARTITION DES ROTATIONS EN FONCTION DES DÉCHÈTERIES



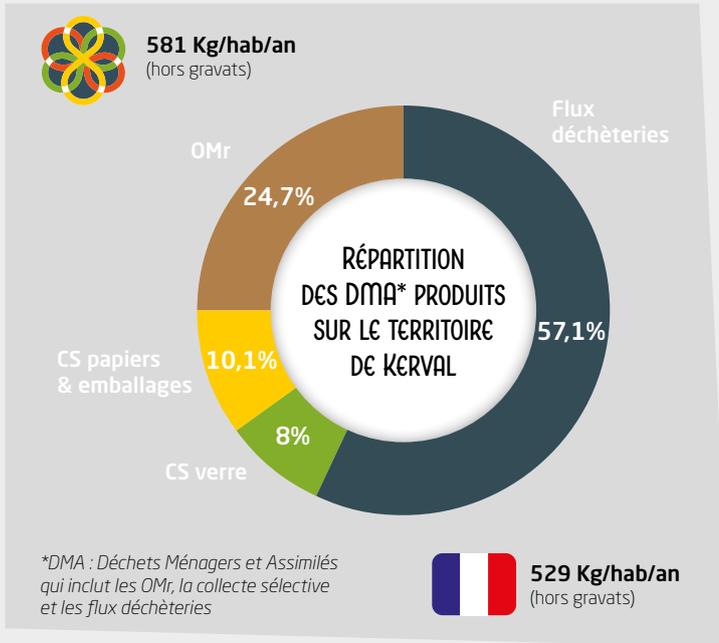


VI. Bilan Traitement 2024



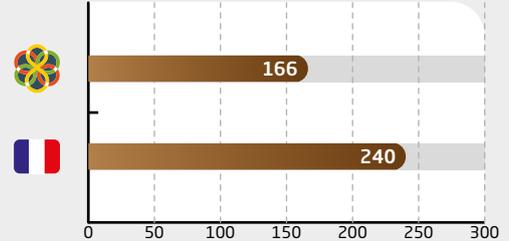


A. Indicateurs de production des DMA de Kerval en comparaison du niveau national



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Ratio en Kg par habitant et par an



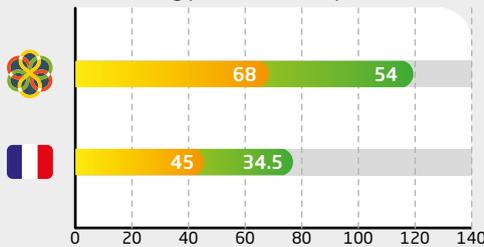
COLLECTES SÉLECTIVES PAPIERS, EMBALLAGES ET VERRES



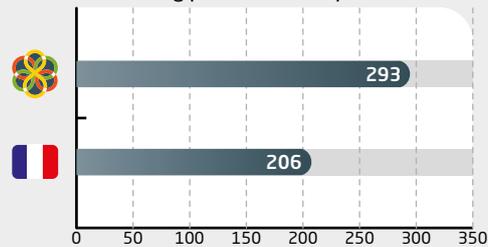
FLUX DÉCHÈTERIES

Hors gravats, DEEE et DDS

Ratio en Kg par habitant et par an

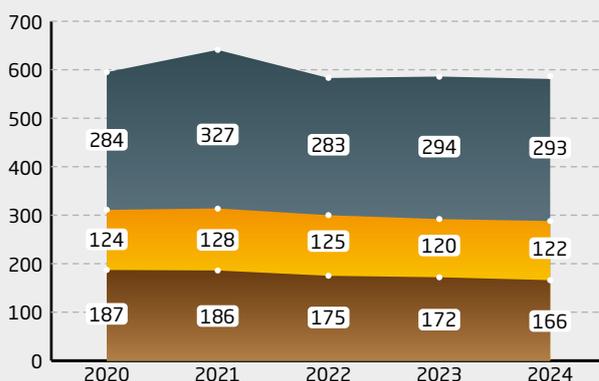


Ratio en Kg par habitant et par an



Ratio hors gravats, DEEE et DDS

RATIO PAR FLUX EN KG/HAB/AN
2020 À 2024



En matière de production de déchets ménagers, le territoire de Kerval Centre Armor est plutôt un bon élève.

- Un ratio d'OMr bas,
- Une quantité de collecte sélective très élevée.

Un bémol : la quantité de déchets collectée en déchèterie notablement supérieure à la moyenne nationale en raison d'une production importante de végétaux, caractéristique de toute la Bretagne.



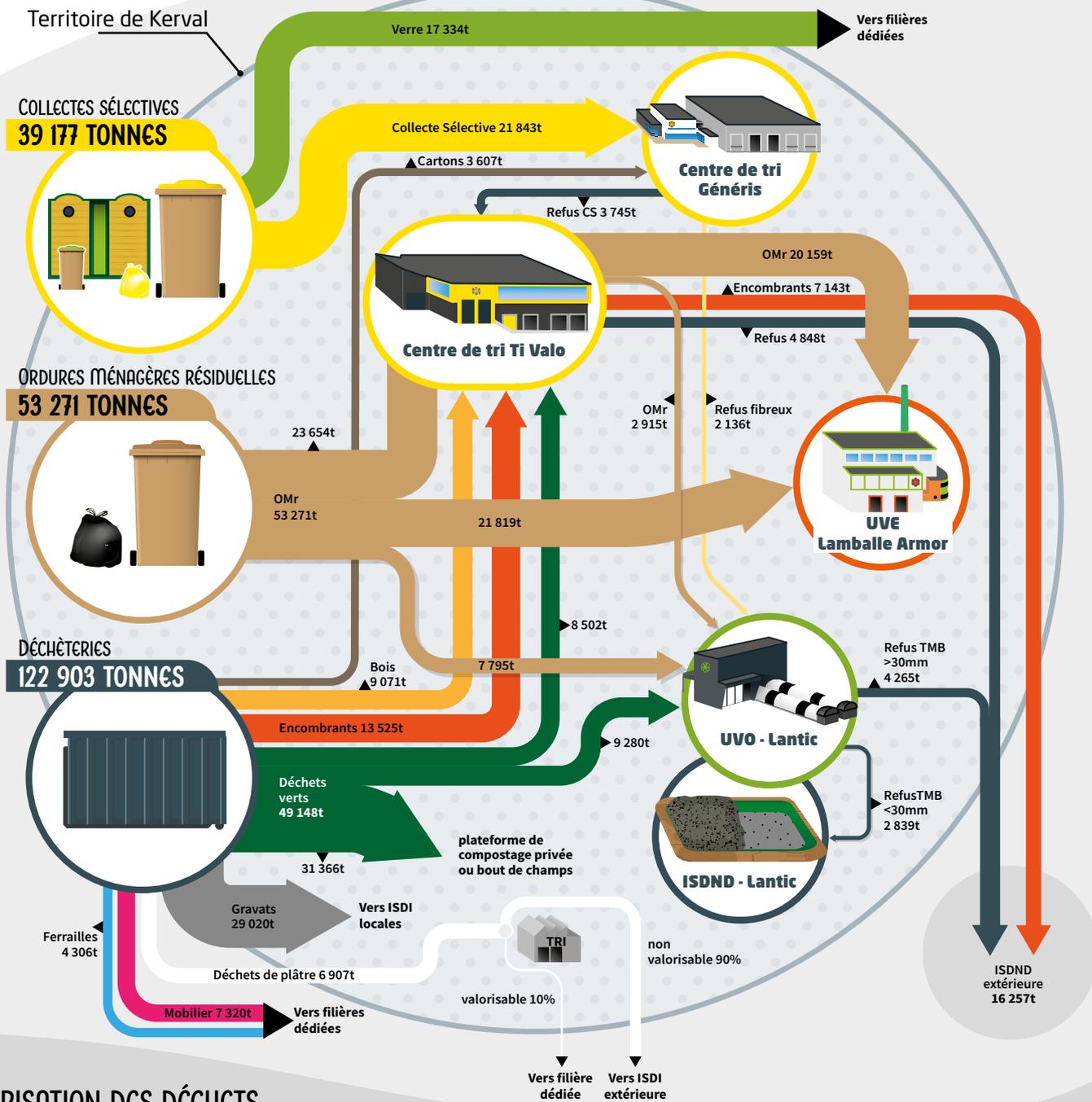


215 361 T

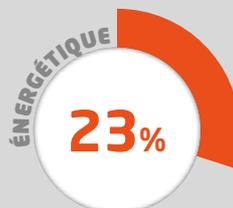
Production DMA Kerval

* hors Déchets d'Activités Économiques et clients extérieurs

B. Synoptique des déchets ménagers du territoire*



VALORISATION DES DÉCHETS





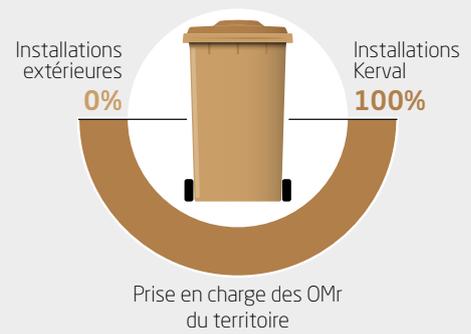
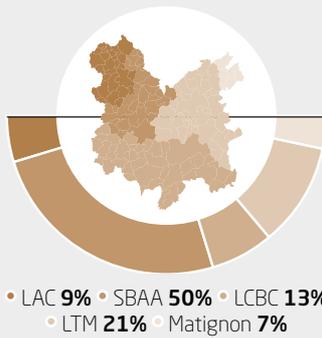
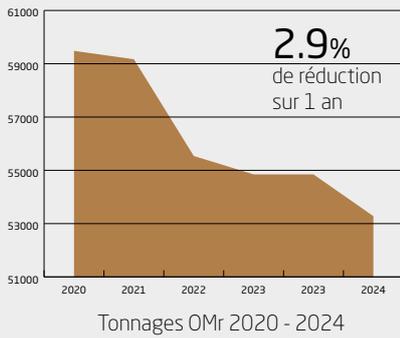
C. Synoptique par typologie de flux

> TARIF (HORS PÉRÉQUATION) : **133€**/t
 > RATIO : **166Kg**/an/hab

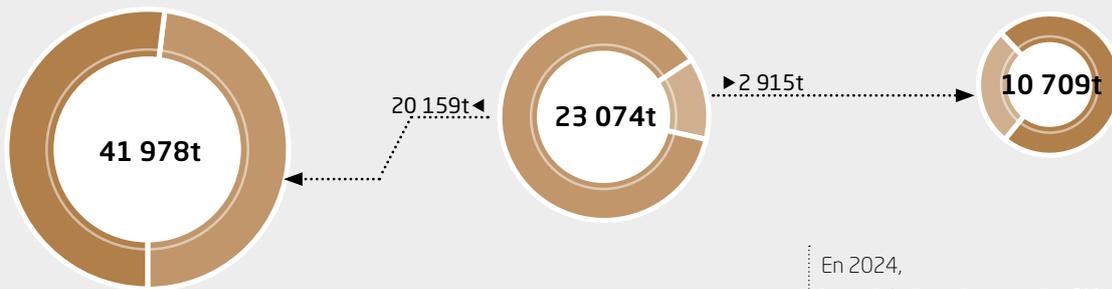
1. Les Ordures Ménagères résiduelles*

* hors clients extérieurs et cartons de déchèterie

TONNAGES RÉCEPTIONNÉS : 53 271T



LE TRAITEMENT DES OMR



En 2024, les unités de traitement des OMr de Kerval ont absorbé la totalité des tonnages du territoire.

* hors Déchets d'Activités Économiques et clients extérieurs

LA VALORISATION ET L'ÉLIMINATION DES SOUS-PRODUITS D'OMR



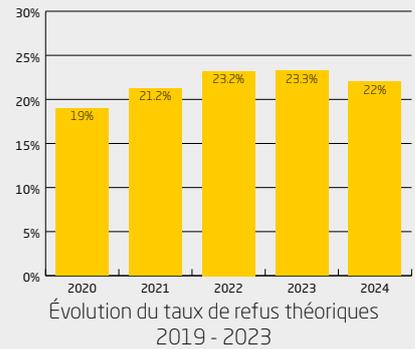
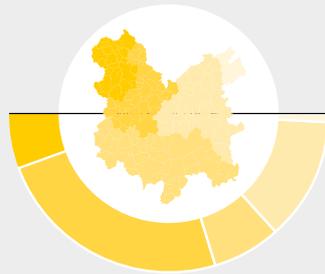
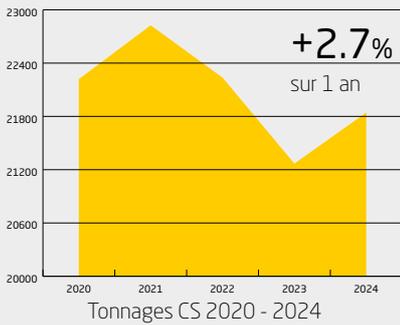


> TARIF DE TRI À LA TONNE ENTRANTE : **210 €/t**
 > TARIF REFUS : **200 €/t**
 > RATIO : **68 Kg/an/hab**

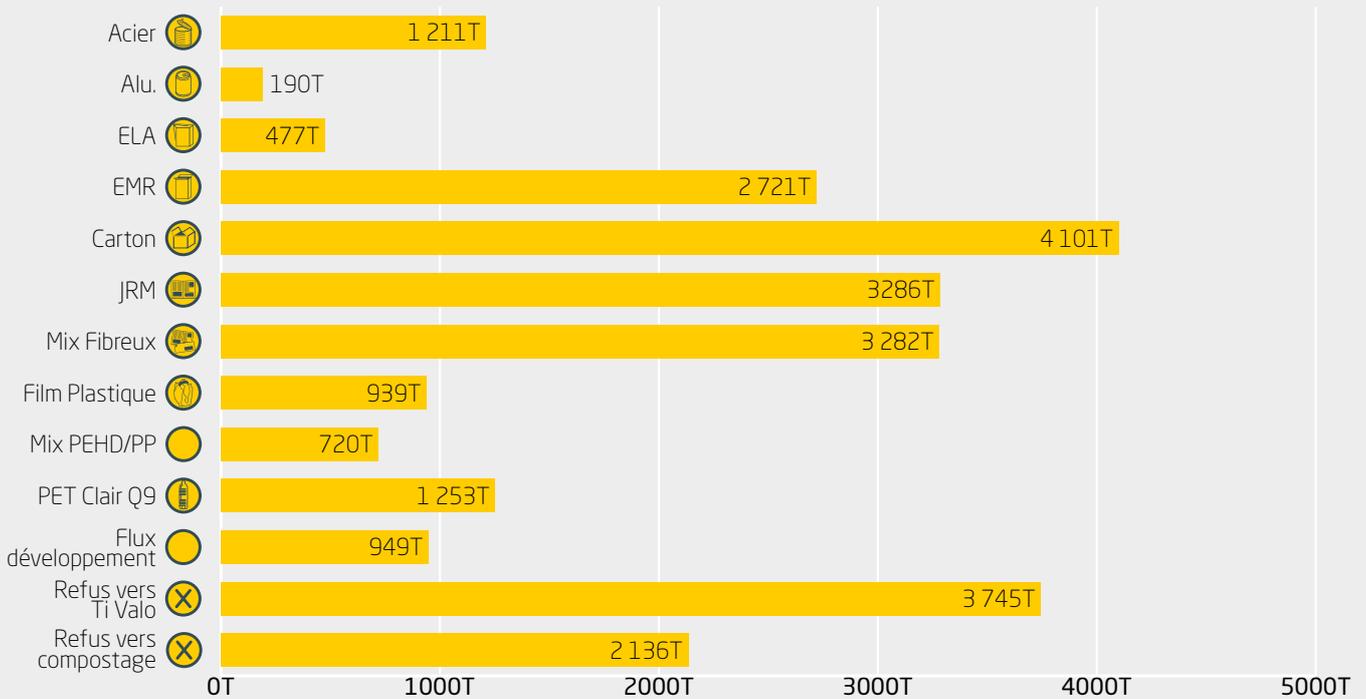
2. La collecte sélective*

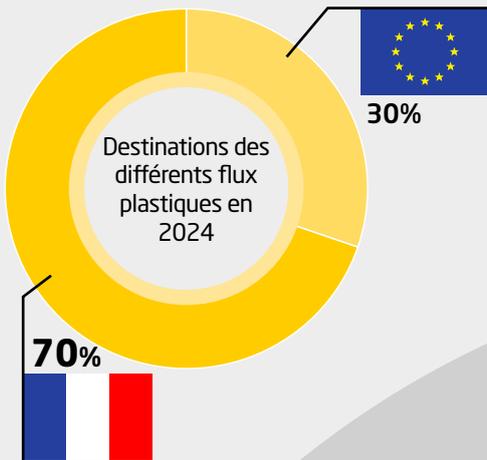
* hors clients extérieurs et cartons de déchèterie

TONNAGES ENTRANTS : 21 843T

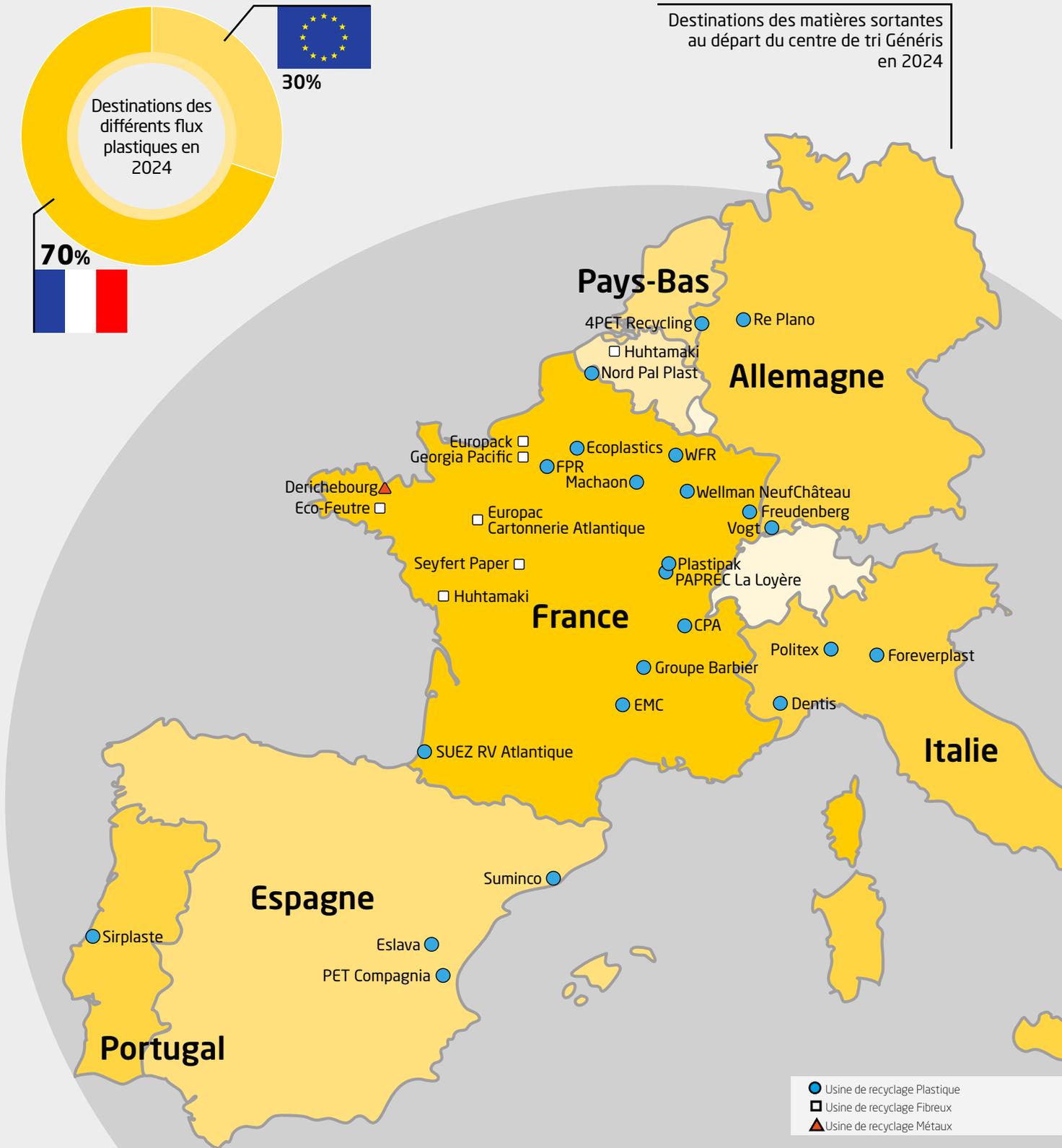


LE RECYCLAGE (HORS VERRE)





Destinations des matières sortantes au départ du centre de tri Générís en 2024



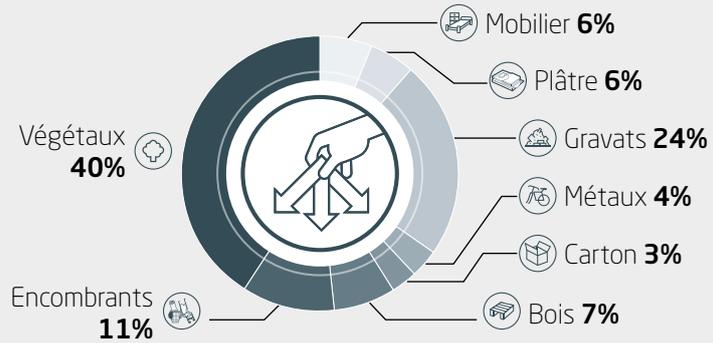


3. Les déchèteries

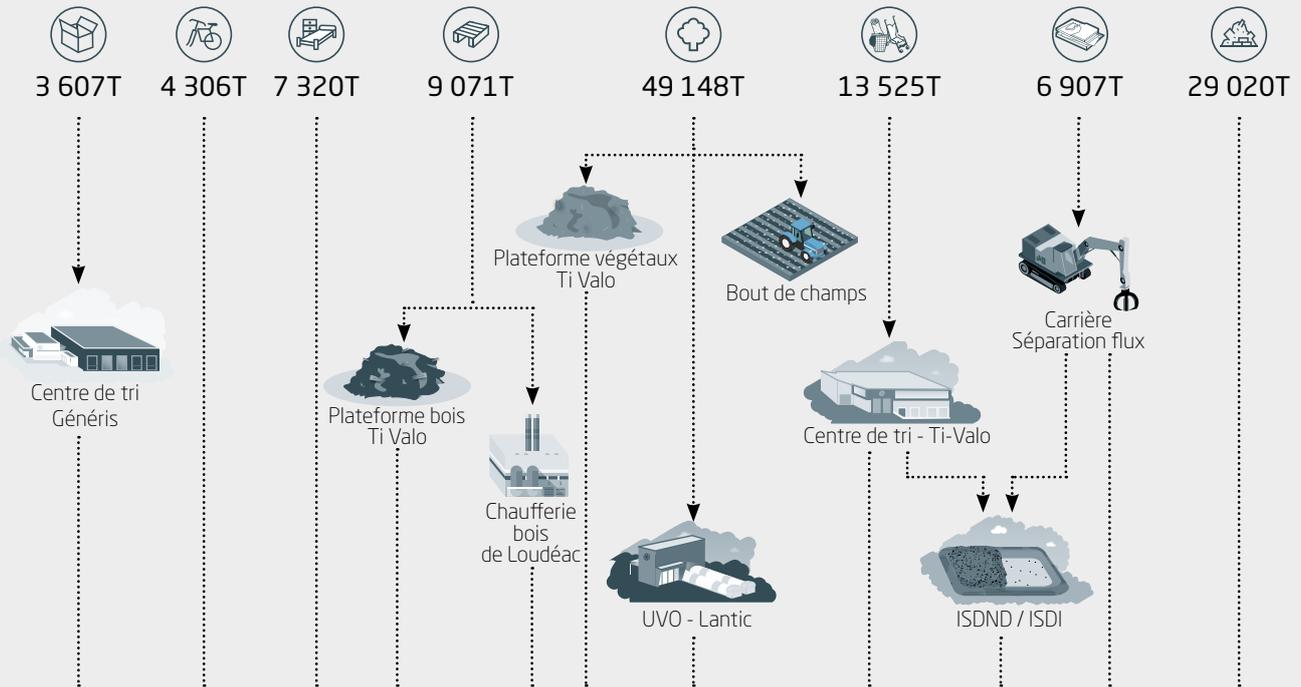
TONNAGES RÉCEPTIONNÉS

Réception sur les
24 déchèteries de Kerval

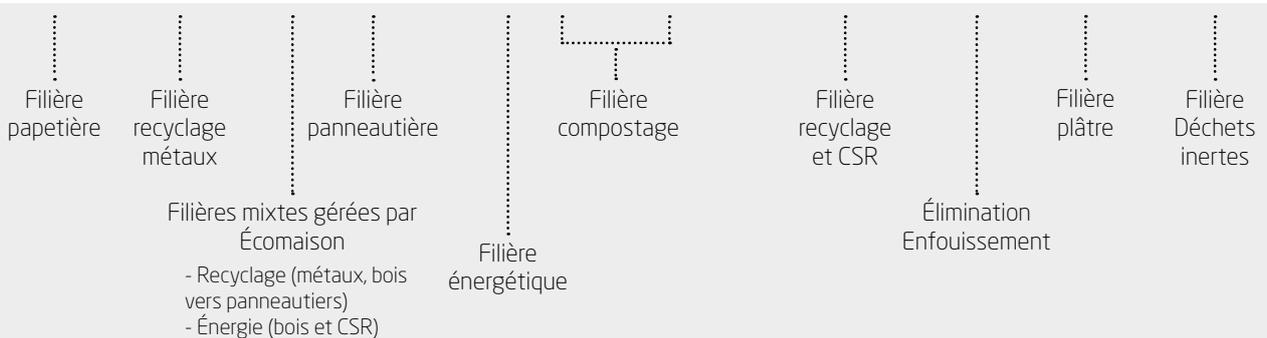
122 903t*
293 Kg/hab/an



LE TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS FLUX



FILIÈRES DE VALORISATION ET ÉLIMINATION

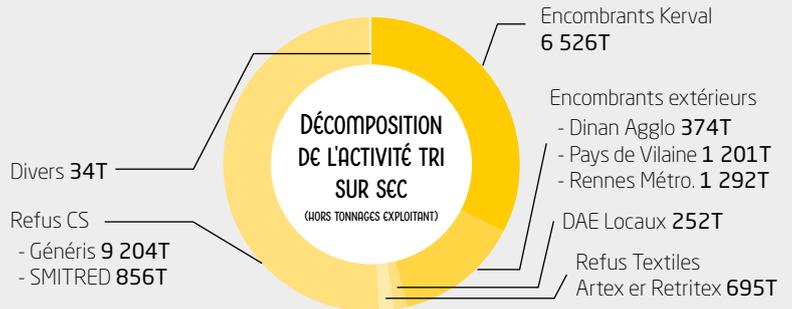
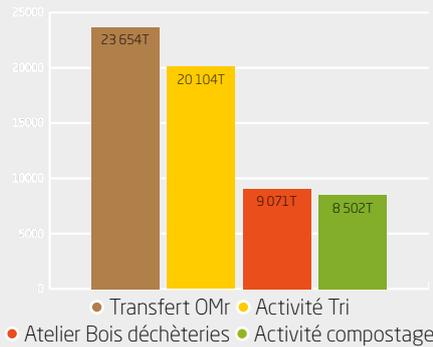




D. En détails : L'unité Ti Valo, l'enfouissement et les clients extérieurs

1. Le centre de tri et valorisation matière & énergie Ti Valo

TONNAGES ENTRANTS KERVAL ET CLIENTS EXTÉRIEURS



LE TRAITEMENT DES DIFFÉRENTS FLUX

Transfert des OMr

Lors de la modernisation de l'outil en 2016-17, la fosse de réception OMr a été conservée afin que les camions de collecte de SBAA puissent continuer à décharger leurs déchets in situ. L'exploitant gère le rechargement des OMr en camion gros porteur à destination de Lantic et Planguenoual.



Zone de tri sur humide

Zone de tri consacrée au traitement des refus de compostage d'ordures ménagères. La chaîne, entièrement automatisée, sépare la fraction plastique à haut PCI (CSR), les métaux ferreux et non ferreux du reste du flux dirigé vers le refus.

Zone de tri sur sec

Zone de tri automatisée la plus conséquente, elle accueille les déchets de type encombrants, DAE et refus de centre de tri. Le process combine outils de séparation mécanique et optique ainsi que du tri manuel par l'intermédiaire de 2 cabines de tri.



Plateforme végétaux

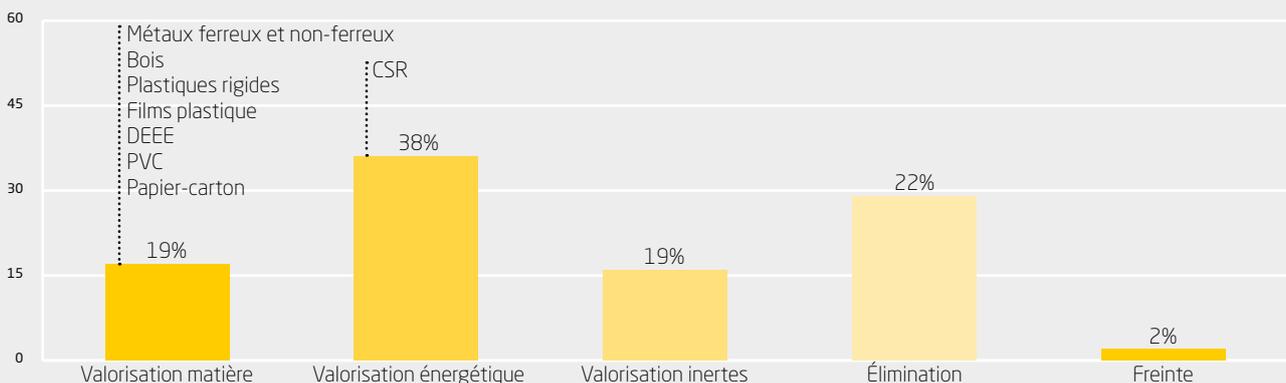
La plateforme reçoit les végétaux après broyage issus des déchèteries de SBAA. Après maturation, le produit est criblé pour une commercialisation en compost normé.



Plateforme bois

Elle réceptionne l'ensemble des bennes bois B issues des déchèteries du territoire. Afin d'intégrer les filières panneautières et/ou de valorisation énergétique, le flux subit plusieurs opérations de broyage et criblage.

BILAN MATIÈRE THÉORIQUE 2018 DE L'ENCOMBRANT APRÈS TRI*



* issu de la campagne de caractérisation 2018

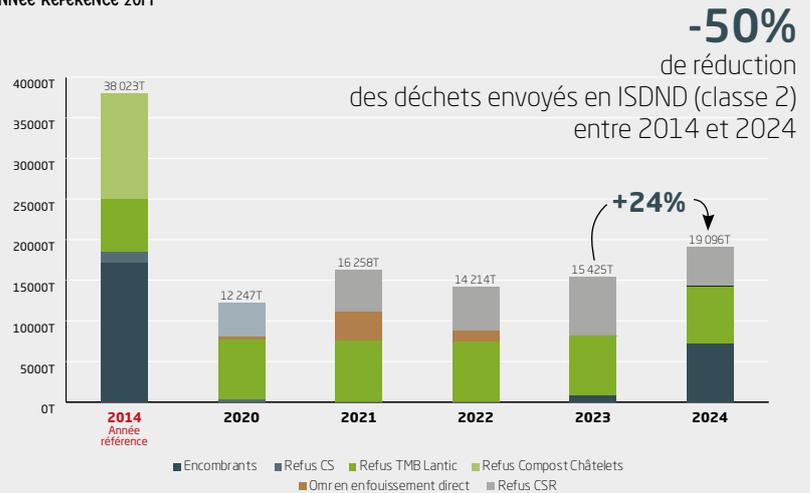


2. Type de déchets à destination de l'enfouissement

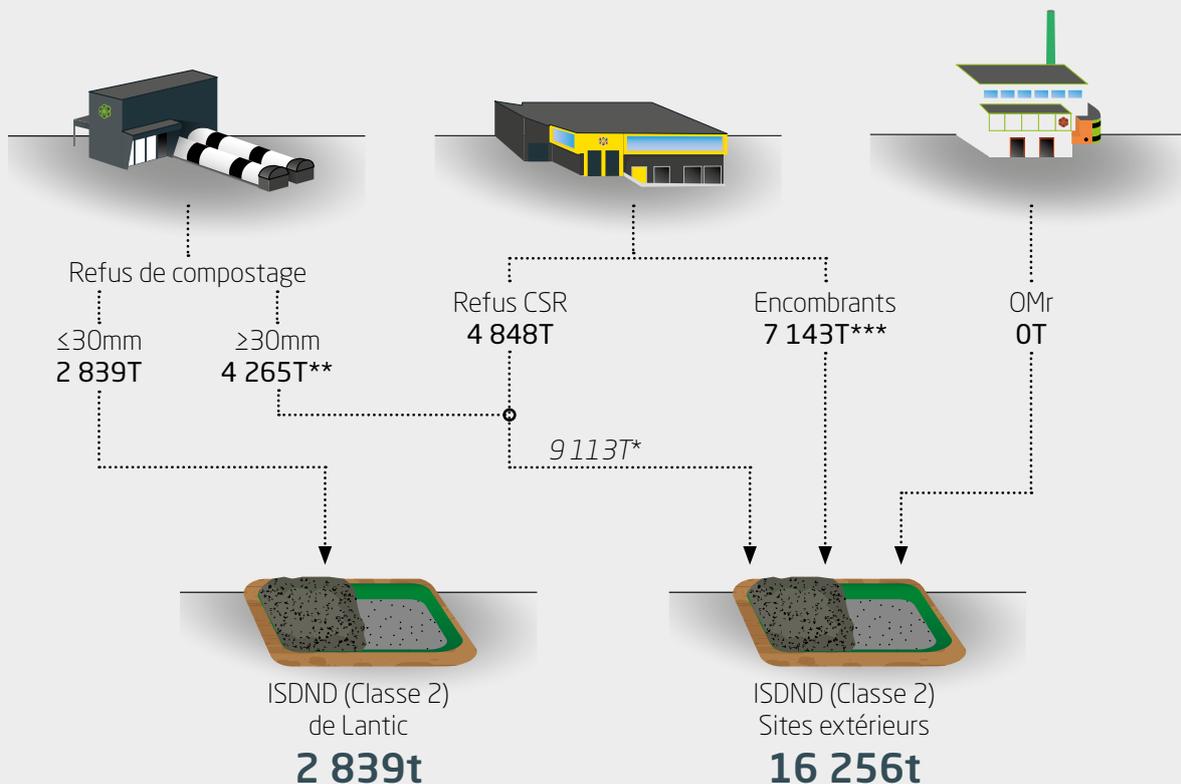


ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS KERVAL ENTRE 2019 ET 2024 (EN TONNE ET HORS RÉFIOM)

ANNÉE RÉFÉRENCE 2014



ORIGINES ET DESTINATIONS DES FLUX ÉLIMINÉS (HORS RÉFIOM)



* Refus CSR et CSR TMB

** Enfouissement direct depuis septembre 2019

*** Enfouissement direct à partir du 23 Juin 2024



3. DAE et clients extérieurs par installation

CENTRE DE TRI GÉNÉRIS

Contractualisation Kerval

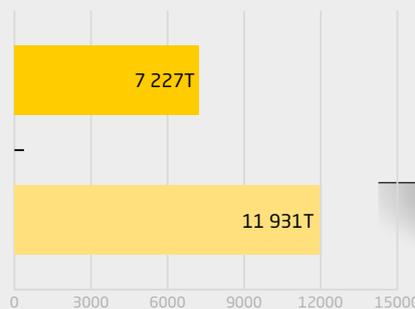
Saint-Malo Agglomération (35)
CdC Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont-Saint-Michel (35)

7 227T

Redevance Suez

SMCNA (44)
SYVEDAC (14)
Roi Morvan Communauté (56)

11 931T



19 158T

soit 47% des apports de Générís



2 types d'apports de tonnages extérieurs sont envisageables sur Générís :

- 1- Contractualisation directe avec Kerval (cas Sphère)
- 2- Apport via l'exploitant avec redevance d'utilisation dûe à Kerval

CENTRE DE TRI ET DE VALORISATION MATIÈRE & ÉNERGIE TI VALO

Redevance GEVE

11 292T

DAE

276T

Encombrants extérieurs

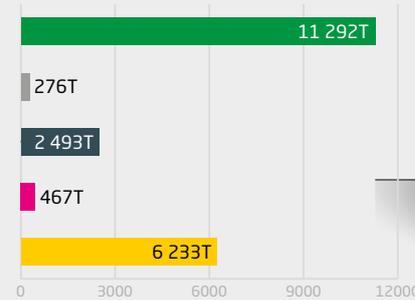
2 493T

Refus textiles (ARTEX et RETRITEX)

467T

Refus CS (clients Générís et SMITRED)

6 233T



20 761T

d'apports extérieurs vers le centre de tri Ti Valo



2 types d'apports de tonnages extérieurs sont envisageables sur Ti Valo :

- 1- Contractualisation directe avec Kerval
- 2- Apport via l'exploitant avec redevance d'utilisation dûe à Kerval

UVE DE LAMBALLE ARMOR

Flux extérieurs
3 138T

soit 7% des apports de l'UVE

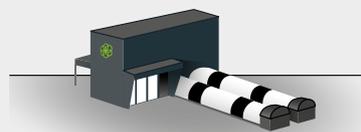


1 seul type d'apport de tonnages extérieurs :
Contractualisation directe avec Kerval

UVO DE LANTIC

Conventions Biodéchet
47T

soit 0.4% des apports de l'UVO



ISDND DE LANTIC

Flux extérieurs
0T

soit 0% des apports de ISDND





BILAN FINANCIER





VII. Le volet financier

A. Les tarifs par flux depuis 2020

Ordures Ménagères résiduelles

Sites de traitement	2020	2021	2022	2023	2024
Ploufragan	97 + 11 €/t	102 + 11 €/t	112 + 11 €/t	122 + 11 €/t	133 €/t
Lantic	péréquation transport	péréquation transport	péréquation transport	péréquation transport	

Collecte sélective

Centre de tri Générís	2020	2021	2022	2023	2024
Part fixe Investissement	5.00 €/hab	5.00 €/hab	5.00 €/hab	5.00 €/hab	
Coût du tri					210 €/t
Part fonctionnement	64 €/t	65 €/t	66 €/t	66 €/t	
Part exploitation	Conforme à la révision des prix annuels du marché				
Coût de traitement des refus	125 €/t	130 €/t	140 €/t	167 €/t	200 €/t

Bas de quai de déchèterie

Coût de traitement des encombrants / Tout-venants des collectivités

Sites d'élimination et de traitement	2020	2021	2022	2023	2024
Centre de tri Valorisation Matière & Energie : Ti Valo	136 €/t	140 €/t	148 €/t	181 €/t	200 €/t

Coût de traitement autres déchets

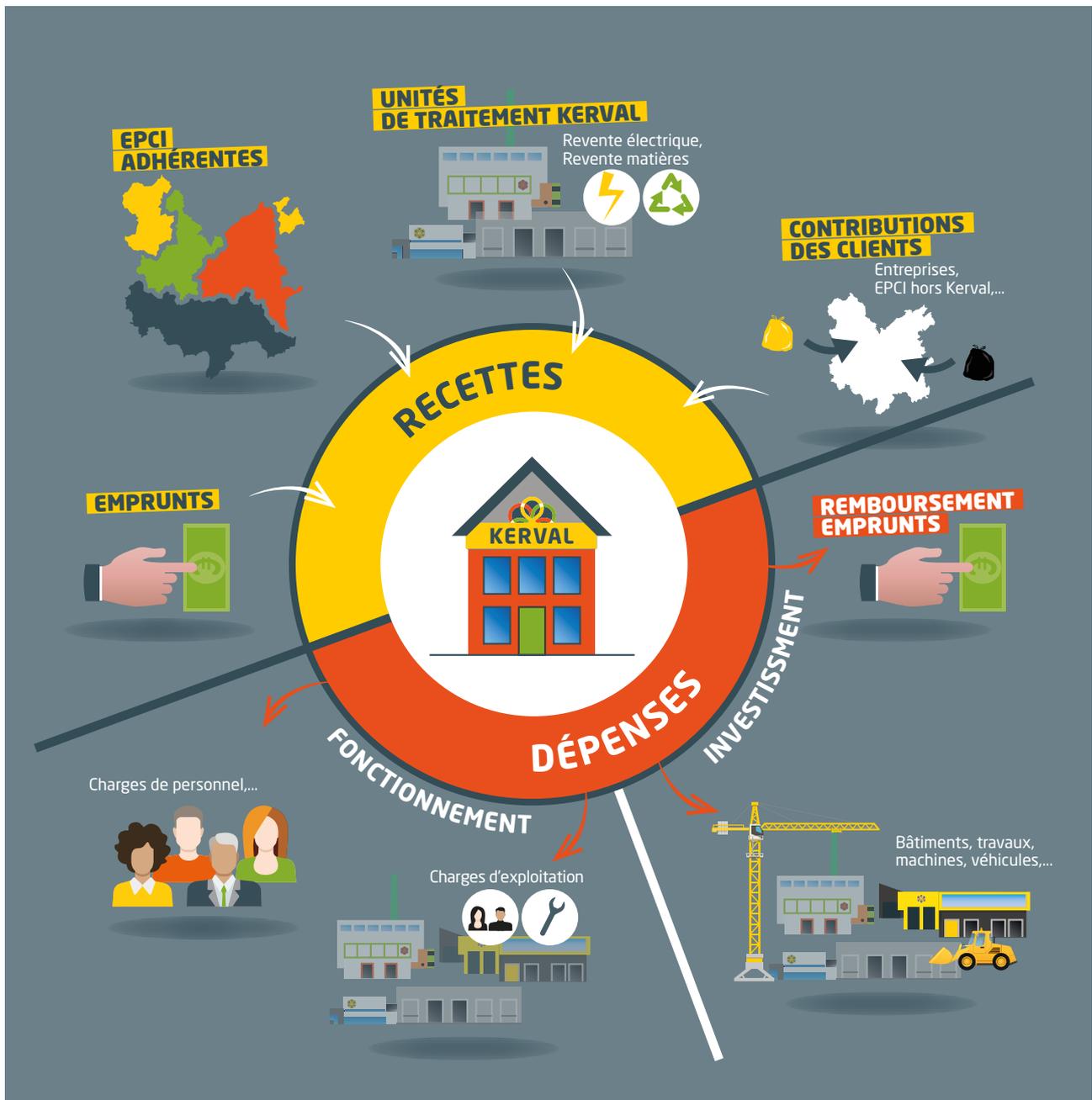
	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets Verts	35 €/t	35 €/t	35 €/t	37 €/t	37 €/t
Bois Classe B	55 €/t	56 €/t	56 €/t	57 €/t	57 €/t
Plâtre valorisable	87 €/t	88 €/t	88 €/t	/	/
Plâtre non valorisable	110 €/t	122 €/t	122 €/t	122 €/t	122 €/t
Briques plâtrières	/	/	105 €/t	105 €/t	105 €/t
Gravats	5 €/t	5.5 €/t	6 €/t	6.5 €/t	6.5 €/t



B. Présentation du budget 2024

L'architecture du budget de fonctionnement Kerval s'articule autour de 4 grands postes de dépenses, à savoir les amortissements et frais financiers relatifs à nos unités, les charges d'exploitation (rémunération des prestataires gestionnaires des usines compensée en recettes par les contributions des collectivités membres), le reversement des soutiens éco-organismes et recettes des ventes matières aux EPCI adhérents et enfin les charges de personnel.

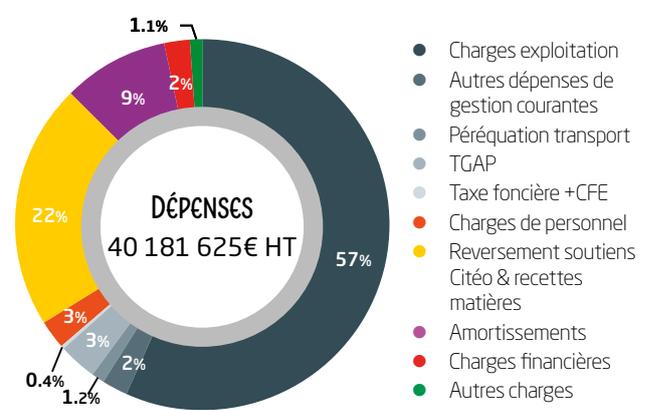
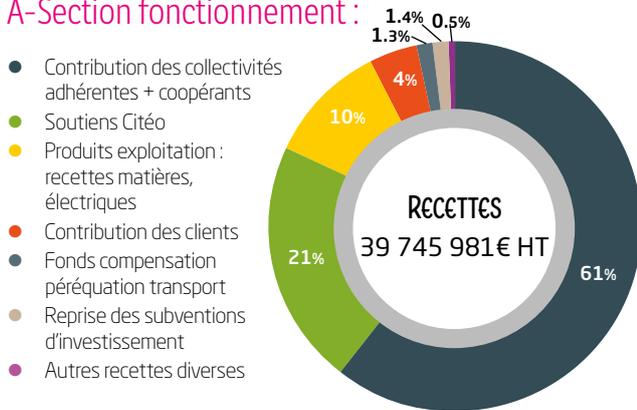
STRUCTURE SIMPLIFIÉE DU BUDGET DE KERAL CENTRE ARMOR



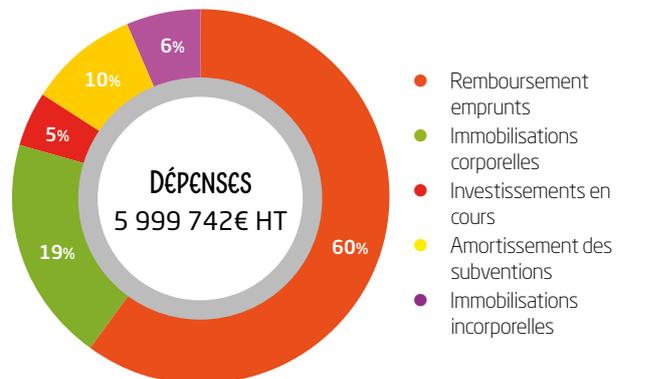
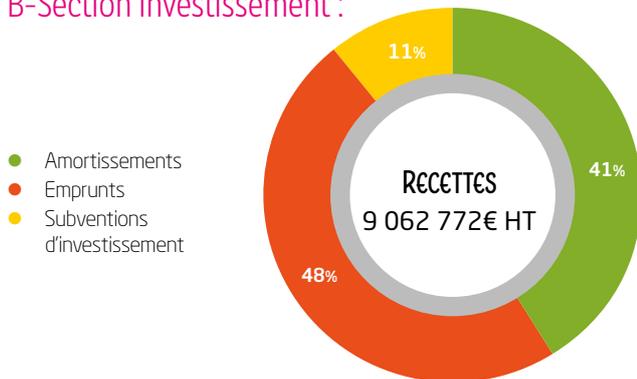


1. Budget général

A-Section fonctionnement :

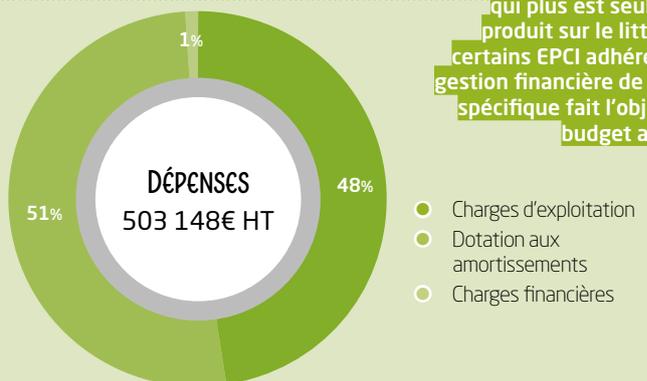
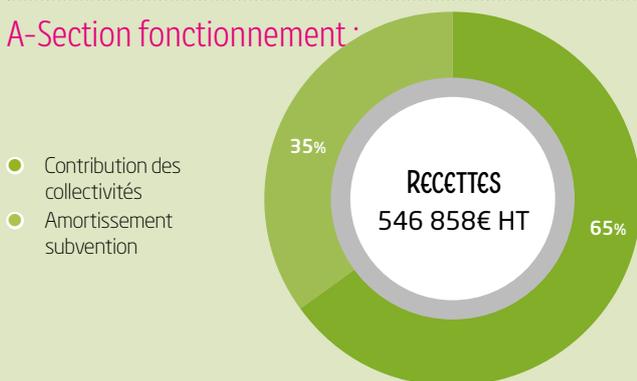


B-Section investissement :



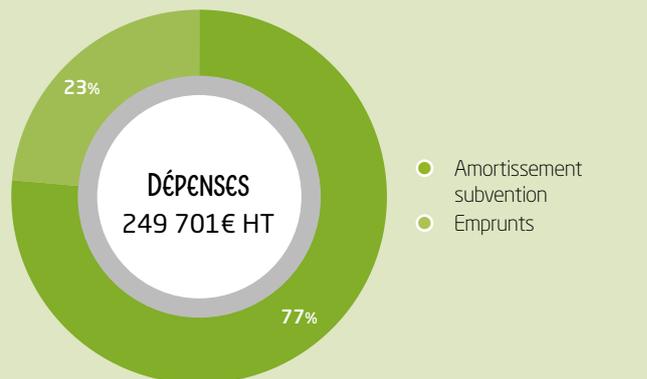
2. Budget annexe Algues vertes

A-Section fonctionnement :



Les algues vertes n'étant pas un déchet ménager, qui plus est seulement produit sur le littoral de certains EPCI adhérents, la gestion financière de ce flux spécifique fait l'objet d'un budget annexe.

B-Section investissement :





C. Montant annuel des principales prestations rémunérées aux entreprises

Nom de l'entreprise	Nature prestation	Type de marché	Durée	Echéance	Montant annuel des prestations en € HT
Novergie -Suez	Incinération des déchets	Marché Public	12 ans	31/06/2027	3 969 559 €
Guyot Environnement	Transfert OMr, Tri et DV	Marché Public	10 ans	31/12/2024	7 045 957 €
Suez Environnement	Tri emballages, papier-cartons	Marché Public	4 ans	31/12/2024	4 189 126 €
Paprec Énergies	Compostage des OMr et DV, enfouissement, Algues vertes	Marché Public	8 ans	30/06/2028	1 399 989 €
SEDE Environnement	Broyage Transfert/Traitement DV	Marché Public	3 ans	31/12/2026	622 834 €
Veolia Transport	Transport bennes déchèteries	Marché Public	5 ans	31/12/2028	903 012 €
Beurel	Valorisation Plâtre et Briques Plâtrières	Marché Public	3 ans	31/12/2024	1 007 219 €
Suez Gueltas- dont TGAP	Enfouissement des résiduels	Marché Public	2.5 ans	31/04/2025	1 931 917 €
TOTAL					21 069 612 €

D. Produits des droits d'accès aux unités de traitement pour les clients extérieurs

	Tonnages	Redevance en €/t	Tarif en €/t	Total € HT	Commentaires
Centre de tri Génériss					
Redevance Tri Clients Suez	11 241	30.00€		337 216 €	
SMCNA	7 101	30.00 €		213 021 €	
S3TEC	2 974	30.00 €		89 219 €	
Valorpôle	1 118	30.00 €		33 538 €	Redevance tri collecte sélective perçue en 2025
SYSEM	48	30.00 €		1 438 €	
Refus Clients Suez vers Ti Valo	3 354	125.00 €		419 295 €	Redevance refus perçue en 2025
Centre de tri Ti Valo					
Redevance Guyot	659	17.68 €		11 643 €	Déchets apportés par l'exploitant
DAE locaux	122		200.00 €	24 368 €	Tarifs DAE hors majoration pour déclassement
Encombrants Dinan Agglo / SMPRB	374		200.00 €	74 804 €	
Encombrants Rennes Métropole	1 292		200.00 €	258 352 €	
Encombrants et DI via Véolia	1 201		122.50 €	147 169 €	Tarifs selon flux apportés
Refus CS SMITRED	856		150.00 €	128 394 €	3 tarifs différents selon flux concernés
Refus textile RETRITEX	265		82.00 €	21 740 €	
UVE Planguenoual					
Convention Hôpital de Saint-Brieuc	1 061		161.00 €	170 853 €	
Convention Rennes Métropole	1 073		133.00 €	142 669 €	
Convention DAE autres	899		190.00 €	170 799 €	

...



...

UVO Lantic

Conventions Biodéchet	47	160.00 €	7 475 €
Conventions SBAA assainissement	154	150.00 €	23 079 €
Clients Végétaux	705	70.00 €	49 347 €
Clients Souches	401	55.00 €	22 064 €
TOTAL	23 703		2 009 267 €

S'agissant des PRODUITS, ce tableau n'indique pas le paiement des charges variables dus aux exploitants, pour le tri/traitement des flux extérieurs sous conventions KERVAL.

E. Soutiens des Éco-organismes 2023 soldés en 2024

CITEO Emballages - barème F

Bilan soutiens 2023	En € HT
Soutien au recyclage	6 379 090 €
Soutien aux autres formes de valorisation	115 129 €
Soutien à l'action de sensibilisation	150 453 €
Soutiens à la connaissance des coûts	114 978 €
Soutiens de transition	0 €
TOTAL	6 759 650 €

COMPARAISON CITEO 2017-2023

CITEO Papier

Taux acquittement : 75.75%

Récapitulatif des tonnages et soutiens

	Tonnages déclarés	Tonnages soutenus	Montant (en Euros)
Soutien au recyclage	8 398.712	5 409.843	464 310.82 €
Standard "Bureatique"	27.460	20.801	2 080.10 €
Standard "A désencreur"	4 106.580	3 100.734	279 966.09 €
Standard "PCM"	4 264.672	2 278.308	182 264.63 €

ÉCO-MAISON 2023 - soutiens semestriels

Bilan soutiens 1er semestre 2023	Montant en € HT
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés non séparément (Soutien Financier - forfait)	0.00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés séparément - Benne Ecomaison (Soutien Opérationnel - forfait)	28 750,00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés non séparément (Soutien Financier - variable)	0.00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés séparément - Benne Ecomaison (Soutien Opérationnel - variable)	67 165,32 €
Soutien à la Communication	0.00 €
TOTAL	95 915.32 €

Bilan soutiens 2e semestre 2023	Montant en € HT
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés non séparément (Soutien Financier - forfait)	0.00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés séparément - Benne Ecomaison (Soutien Opérationnel - forfait)	28 750,00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés non séparément (Soutien Financier - variable)	0.00 €
Soutiens relatifs aux tonnages de produits collectés séparément - Benne Ecomaison (Soutien Opérationnel - variable)	72 611,57 €
Soutien à la Communication	0.00 €
TOTAL	101 361.57 €



F. Subvention d'investissement

Opération	Montant € HT	Commentaires
Travaux Générés 2023 - Solde CITEO	180 000 €	
Travaux Générés 2023 - Acompte ADEME	800 000 €	

G. Subvention de fonctionnement

Aucune subvention de fonctionnement pour l'année 2024.

H. Montant global et détaillé des recettes au titre de la valorisation par type de flux

	Tonnages	Prix moyen annuel en €/t	TOTAL en € HT	Commentaires
Centre de tri Générés				
Acier	1 346	34 €	86 408 €	
Alu	229	323 €	74 169 €	
PET Clair	1 293	325 €	420 016 €	
Films PE - PP	1 063	0,00 €	0 €	Pas de recettes mais est soutenu par CITEO
Mix PEHD - PP	924	41 €	38 148 €	
Flux développement rigide	942	0,00 €	0 €	Pas de recettes mais est soutenu par CITEO
Emballage Liquide Alimentaire	477	13 €	6 165 €	
Cartonnette d'emballages	2 818	82 €	231 478 €	
Mix Fibreux	3 539	21 €	75 127 €	Objet de soutiens CITEO emballages et papier
Journaux Revues Magazines	3 383	108 €	366 997 €	Objet de soutiens CITEO papier
Centre Ti Valo				
Métaux ferreux	615		64 303	Reprise Guyot Environnement
Métaux non-ferreux	96			
Cartons	16		0 €	Valorisés via le centre de tri Générés
Mix PE/PP	241		0 €	Valorisés via le centre de tri Générés
Films PE 100% NAT	383		0 €	Valorisés via le centre de tri Générés
Gros de magasin	394		0 €	Valorisés en compostage OMr
Déchèterie				
Cartons de déchèterie	4 321	111 €	480 331 €	Mise en balles au centre de tri Générés
Métaux	4 365	52 €	226 216 €	Déduction faite mise à dispo benne + transport
UVE Planguenoual				
Métaux	572	43 €	24 870 €	
Revente électrique	11 635 MWh	119 €/MWh	1 384 816 €	
Autres				
Verre	17 334	25 €	431 387	Ne transite pas par nos installations, mais recettes via Kerval (titulaire du contrat CITEO)
Rec. Photovoltaïques Lantic	217 MWh	1028 €/MWh	103 336 €	Production électrique 2024
		TOTAL	4 193 206 €	



LEXIQUE

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

CAO : Commission d'Appel d'Offres

CS : Collecte Sélective

CSR : Combustible Solide de Récupération

DAE : Déchets d'Activités Économiques

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

DV : Déchets Verts

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

ELA : Emballages Liquides Alimentaires

EMR : Emballages Ménagers Recyclables

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM : Journaux, Revues, Magazines

LCBC : Loudéac Communauté Bretagne Centre

LTM : Lamballe Terre et Mer

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur

PE : Polyéthylène

PEHD : Polyéthylène Haute Densité

PET : Poly(téréphtalate d'éthylène)

PP : Polypropène

PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

PS : Polystyrène

PVC : Poly-Chlorure de Vinyle

REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

REP : Responsabilité Élargie du Producteur

RSOM : Recyclables Secs des Ordures Menagères

SBAA : Saint-Brieuc Armor Agglomération

SITTOM-MI : Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur

SMCNA : Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique

SMITOM LL : Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères de Launay-Lantic

SMPRB : Syndicat Mixte des Pays de la Rance et de la Baie

SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des déchets de l'Agglomération Caennaise

STEP : STation d'EPuration des eaux usées

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

TMB : Tri Mécano-Biologique

UVE : Unité de Valorisation Énergétique

UVO : Unité de Valorisation Organique



Les annexes sont consultables via la version numérique du Rapport annuel sur le site web de Kerval Centre Armor

ANNEXES

Rapports d'activités des installations



UVE Planguenoual
Suez Environnement



UVO et ISDND Lantic
Paprec Énergies



Centre de tri Ti Valo
Guyot Environnement



Centre de tri Générés
Suez Environnement

Rapport d'activité prestations



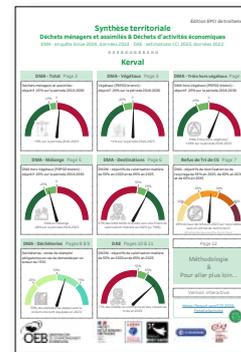
Déchets verts
SEDE Véolia

Caractérisations OMr 2024 : présentation des résultats



Caractérisation 2024
Kerval Centre Armor

Synthèse territoriale DMA & DAE



Données Kerval
Observatoire de l'Environnement en Bretagne

Rapport d'activités FDC22





Crédits photos :
© Kerval Centre Armor, © Lucas Gouritin

Rédaction - conception - réalisation :
Kerval Centre Armor

Imprimé à 170 exemplaires
sur papier certifié PEFC

Juillet 2025





Kerval Centre Armor
69, rue de Chaptal | CS 70 556
22 005 Saint-Brieuc Cedex 1

02 96 52 40 20
communication@kerval-centre-armor.fr